VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 21 JANVIER 1914 — No. 12

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER.

LE MANITOBA EST PUBLIE ET IMPRIME TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
LE MANITOBA
43 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba.
Téléphone: Main 2377.

LA SESSION FEDERALE

L'ouverture de la session fédérale a eu lieu jeudi, le 15 janvier, à Ottawa. Cett ecérémonie, présidée par Son Altesse Royale le duc de Connaught, a été d'un grand éclat. Les dépêches nous disent que, suivant l'habitude, la salle du Sénat s'est remplie d'un monde officiel en grande tenue, qui avait pour accompagnement toutes les merveilles et toutes les élégances du monde féminin.

Voici le substantiel discours du trône lu par le gouverneur-général :

"Honorables messieurs du Sénat; messieurs de la Chambre des Communes,

"Je saisis la présente occasion de vous exprimer publiquement à tous le profond sentiment de reconnaissance pour la consolation et l'encouragement que nous ont procurés lors de la sérieuse maladie de la duchesse de Connaught, les nombreuses expressions de sympathies reçues du Canada, et l'assurance que le cœur de tant de Canadiens était avec nous pendant ces sombres jours. Je regrette seulement que mon absence forcée m'ait rendu impossible l'exercice complet de mes hautes fonctions durant une partie considérable de l'année.

LE COMMERCE

"Il me fait grandement plaisir de pouvoir vous féliciter de la remarquable expansion du commerce du Canada avec les autres pays durant la dernière année fiscale, au cours de laquelle son commerce global a dépassé de beaucoup celui de toute autre année antérieure.

L'ABONDANTE MOISSON

dont le Canada a été favorisé durant la dernière saison a été récoltée dans les conditions les plus favorables, ce qui a permis aux compagnies de transport d'utiliser, dans toute leur plénitude, les moyens d'expéditions à leur disposition. Ainsi, les délais, que l'on a quelquefois vu surgir, et une proportion plus considérable qu'à l'ordinaire, de la moisson a été transportée aux ports de mer avant la clôture de la saison de navigation intérieure.

"Le Canada a joui des bienfaits d'une longue suite d'années prospères, et bien qu'actuellement les affaires soient un peu gênées par la crise financière qui sévit dans tout l'univers, je suis convaincu que cet état de choses ne sera que temporaire, et que les ressources illimitées du Canada, qui sont connues et appréciées si bien et si universellement; nous garantissent pleinement la continuation de la prospérité et du progrès matériel.

PROJETS DE LOI

"Vu les résultats du dernier recensement décennal, la représentation des différentes provinces doit être remaniée comme l'exige l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, et un projet de loi à cet effet vous sera présenté.

"Un projet de loi refondant le statut des chemins de fer et ses divers amendements, ainsi que des projets de loi concernant le service civil et les compagnies de fiducie et de prêts seront soumis à votre étude.

"Plusieurs autres projets de loi vous seront aussi soumis, entre autres des mesures pourvoyant à l'augmentation de la représentation au Sénat des Provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

LE COURANT D'IMMIGRATION

durant la présente année fiscale, promet d'être plus considérable que celui de toute année antérieure. C'est des îles Britanniques et des Etats-Unis qu'est venu le flot le plus fort, mais un grand nombre d'immigrés désirables venant d'autres pays sont aussi débarqués sur notre sol.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

"Vous serez heureux d'apprendre que des accords satisfaisants ont été conclus avec les différentes provinces en vertu de la loi concernant l'enseignement agricole, passée à la dernière session. Mes conseillers sont persuadés que la coopération ainsi effectuée entre le gouvernement fédéral et les provinces produira d'excellents résultats, en nous donnant un meilleur enseignement agricole et une amélioration nécessaire dans les méthodes actuelles de culture.

LE TRANSCONTINENTAL

"Les travaux sur le chemin de fer National Transcontinental ont été poussés rapidement pendant la dernière année. En dépit des obstacles que rencontre la construction du chemin de fer de la Baie-d'Hudson, et la nécesité de trouver des points terminaux, tout le progrès possible a été fait pour compléter au plus tôt, cette importante entreprise.

"Relativement au sujet très important du transport de nos produits, la question de trouver une installation égale aux besoins du commerce aux points terminaux de nos grands ports nationaux a retenu et retient encore l'attention de nos conseillers.

LES ELEVATEURS

"Vous avez sans doute appris avec plaisir que le nouvel élévateur terminal du gouvernement à Port-Arthur est parachê et qu'il fonctionne depuis le mois d'octobre dernier. Pour coopérer avec cela, il a été établi, à l'intérieur du pays, un système d'élévateurs terminaux qui augmenteront considérablement les moyens de transport pour les cultivateurs des grandes provinces productrices de céréales.

"LA CONFERENCE INTERNATIONALE

concernant la sûreté des voyageurs sur mer, qui a tenu ses séances à Londres pendant plusieurs semaines, a étudié des questions de la plus haute importance et il est à espérer que ses délibérations permettront de trouver des moyens plus efficaces de protéger la vie des voyageurs et des équipages des navires de la navigation océanique. Des représentants du Canada à cette conférence ont été nommés par arrêté en conseil, et ils ont assisté à toutes les séances.

"Messieurs de la Chambre des Communes,

LES COMPTES PUBLICS

pour l'année fiscale écoulée vous seront remis. Vous serez heureux de savoir que les recettes ont été suffisantes pour faire face aux dépenses ordinaires et aux dépenses à compte du capital. Les estimations budgétaires pour la prochaine année fiscale vous seront soumises prochainement. Elles ont été préparées en vue du développement nécessaire des ressources du Canada, et des nécessités de l'administration économique de nos finances.

"Honorables messieurs du Sénat, messieurs de la Chambre des Communes,

"En vous demandant d'étudier avec soin les sujets sur lesquels j'ai appelé votre attention, je prie la divine Providence de répandre ses bénédictions sur vos délibérations."

UN LIVRE A LIRE

Le révérend Père Morice, O.M.I., vient de faire paraître la deuxième édition de son *Dictionnaire Historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest.*

Cette seconde édition, augmentée d'un supplément, est dédiée à *"Sa Grandeur Mgr L. P. Adélard Langevin, O.M.I., Archevêque de Saint-Boniface, le gardien vigilant du dépôt sacré des intérêts religieux et des aspirations nationales."*

L'auteur termine la préface du livre par ces mots : "On célèbre cette année le centenaire de la fondation de la colonie de la Rivière-Rouge. Nous en profitons pour offrir au public canadien une nouvelle édition encore plus complète, de notre "Dictionnaire Historique." Puisse-t-elle trouver grâce à ses yeux, et contribuer à faire connaître de plus en plus les hauts faits, ou du moins l'influence qui résulte du nombre, au crédit de ses ancêtres dans les vastes plaines ou les immenses forêts de l'Ouest."

Nous avons eu récemment l'occasion d'apprécier l'œuvre du Père Morice historien. C'était à propos de son *Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest canadien.* Et les éloges que nous adressions au savant oblat pour ce livre, nous pouvons les lui adresser aujourd'hui pour le Dictionnaire Historique.

Notre érudit et distingué ami, nous le répétons, est à la fois apôtre et littérateur. Il est apôtre de la Foi et apôtre de la race française; il est littérateur pour faire partager aux autres cette double prédilection de son cœur. Qu'il en soit remercié par nous tous qui avons les mêmes idéals que lui et qui retrouvons dans ses écrits le fond de nos âmes et l'expression de nos plus pures affections patriotiques.

LORD STRATHCONA

Lord Strathcona est mort hier à Londres. Nous donnerons mercredi une biographie de notre Haut Commissaire Canadien en Angleterre. C'est une carrière très laborieuse qui vient de prendre fin.

Notes Politiques

L'honorable sénateur Georges A. Cox, de Toronto, est mort vendredi dernier. C'était un grand financier; il était millionnaire plusieurs fois. Les compagnies dans lesquelles il était intéressé sont nombreuses. On peut mentionner entre autre la Canada Life Insurance Company.

* * *

La *North West Review* du 17 janvier contient une lettre anonyme signée "Centre Party." Cette lettre est remplie de faussetés. Elle dénote chez son auteur beaucoup de préjugés, beaucoup de parti-pris et beaucoup d'ignorance. Si l'auteur veut signer son nom nous ferons volontiers la polémique avec lui.

Il y a quelques mois il y a eu un échange de vues assez vif entre les catholiques au sujet de la question des écoles. Si l'on tient absolument à recommencer qu'on nous le dise, et nous recommencerons.

Bien d'Autrui ne Prendras

La Liberté d'il y a quinze jours reproduisait sans en indiquer la provenance, la traduction que nous avions faite d'un article de la *North West Review.* Nous avons cru d'abord que c'était une omission involontaire, et que le numéro suivant nous reconnaîtrait la paternité de cette traduction. Nous avons eu tort, car le numéro suivant a passé outre sans rien dire. Cette traduction avait près de trois colonnes; elle nous a donc coûté une certaine somme de travail. Pourquoi s'en servir, alors, et ne pas dire qu'on l'a prise chez nous?

Le nouvel almanac des Téléphones est publié. Il contient 183 pages d'abonnés, approximativement 26,000 noms, ce qui est une augmentation de 3,000 sur le dernier almanac. Ces almanacs, si on les plaçait l'un sur l'autre, feraient une colonne de 562 pieds. Le tout pèse environ huit tonnes et demie, c'est-à-dire 17,000 livres.

Les Funérailles de Sir Joseph Dubuc

A la Cathedrale

Les funérailles de sir Joseph Dubuc, jeudi matin, ont été très imposantes. L'Etat, la magistrature, les professions libérales et surtout une foule nombreuse ont tenu à rendre les derniers hommages à notre éminent compatriote.

Le cortège funèbre quitta la résidence de madame Bourgouin, fille du juge-en-chef défunt, vers les neuf heures; ce cortège couvrait près d'un mille de long. Le deuil était conduit par les fils de sir Joseph: M. A. J. H. Dubuc, Dr Gustave Dubuc, M. Lucien Dubuc, d'Edmonton, M. Antonin Dubuc et M. Albert Dubuc; par les frères du défunt, MM. Agénor et Eugène Dubuc, par l'honorable Juge Prud'homme, beau-frère et par les autres membres et parents de la famille.

Les porteurs étaient Sir R. P. Roblin, Sir Daniel McMillan, Sir Hugh McDonald, Sir William Whyte, l'honorable juge-en-chef Mathers, l'honorable Juge Prendergast, l'honorable Juge Richards et M. F. E. Gauthier.

L'Orateur de la Législative du Manitoba, accompagné du greffier, était précédé par la mace. L'Université était représentée par M. le président McLean, les Révs Dr Baird, Dr J. R. Jones, Canon Murray, Dr McIntyre, E. Loftus, E. D. Martin, le Dr Frank Allen.

La messe de requiem a été célébrée par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, avec, comme assistant, le révérend père Gladu, O.M.I.; diacre d'honneur, le révérend père Portelance, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Cœur; sous-diacre d'honneur, le révérend père Blain, S.J., diacre d'office; M. l'abbé Prud'homme, chancelier de l'Archevêché; sous-diacre d'office, M. l'abbé Joubert, Procureur; Monseigneur Dugas, vicaire-général, et Monseigneur Cherrier, curé de l'Immaculée Conception,étaient aussi présents. Un clergé nombreux et représentant toutes les communautés religieuses et un grand nombre de paroisses avait pris place dans le chœur.

Dans la nef Son Honneur le Lieutenant-gouverneur était représenté par son aide-de-camp, M. le comte de Bury.

La maîtrise de la cathédrale a fait une solennelle et grave musique. Il faut nommer en particulier le tenor Hélie, qui a chanté un *Miserere* et un *Pie Jesu* très impressionnants.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a fait en anglais et en français un bref mais éloquent panégyrique de l'illustre défunt. Sa Grandeur a rendu hommage à l'esprit de foi, au sens chrétien, à l'esprit d'honneur et d'intégrité du magistrat décédé.

* * *

Mentionnons ici le fait que le gouvernement britannique avait conféré au juge Dubuc le titre d'Honorable à vie.

* * *

Parmi les nombreux tributs floraux nous mentionnons en particulier ceux de :

La Ville de Saint-Boniface.
La Commission Scolaire de St-Boniface.
L'Université de Manitoba.
Le Bâtonnier et les membres du Conseil de la Société des Avocats.
Le Barreau.
Le Juge-en-chef du Manitoba.
Les Juges de la Cour d'Appel.
Les Juges de la Cour du Banc du Roi.
Les officiers de la Cour du Banc du Roi.
L'Hon. Joseph Bernier, MM. A. Bénard et Albert Préfontaine, députés franaçis à la Législature du Manitoba.

* * *

Le fauteuil de juge-en-chef qui avait été présenté à sir Joseph par le gouvernement de la province lors de son retrait d'office, et le portrait à l'huile que le Barreau lui avait présenté, dans la même circonstance, ont fait partie de la décoration funéraire, lors de la translation de la dépouille mortelle chez Madame Bourgouin.

* * *

Sa Grandeur Mgr Conaty, confrère de collège de l'hon. juge-en-chef, et évêque de Los Angeles, où est décédé sir Joseph, a célébré, sur la dépouille mortelle, une messe solennelle de requiem. Sa Grandeur a ajouté une oraison de circonstance.

Nous ajoutons que Mgr Conaty, M. l'abbé Conaty, son neveu, et la population catholique de Los Angeles ont donné à Lady Dubuc et à la famille en deuil les plus grandes marques de sympathies.

Un ami distingué, bon juge des hommes, nous fait parvenir l'épitaphe suivante, dédiée à feu sir Joseph Dubuc. Nous nous hâtons de la communiquer à nos lecteurs:

Hélas ! Sir Joseph dort sous la croix qui le veille.
O justice sans faute, ô pure loyauté,
Cherchez la modestie avec la vérite:
Et quand formerez-vous une autre âme pareille ?

J. B. s.j.

TRIBUNE LIBRE

A Propos de Francais

St. Boniface 11 janvier 1914.

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire dans votre numéro du 7 courant une communication protestant contre l'envoi à des gens de langue française de calendriers anglais par des Canadiens-français de Saint-Boniface. La même critique s'est aussi, je crois, fait jour dans *Les Cloches* de date récente. Permettez-moi à ce sujet une toute petite remarque : quelque bien intentionnées que soient ces réclamations, il me semble que, dans l'état de choses que tout le monde peut constater ici, elles accusent un tant soit peu de naïveté. Il suffit, en effet, d'ouvrir les yeux pour se convaincre que Saint-Boniface, qui se prétendait autrefois le boulevard de notre langue dans l'Ouest, n'est plus aujourd'hui qu'une ville anglaise ou peu s'en faut. Elle n'a plus ni bouchers, ni boulangers, pas plus que d'épiciers ou même de simples magasins; ce ne sont plus que des *butchers,* des *bakers,* des *grocers* et des *stores.* Vous vous rappelez peut-être avoir refusé la publication d'une lettre de protestation contre le commencement de cette anglomanie que je vous envoyai lors de mon arrivée dans cette ville. Les choses ont marché depuis! On a bien eu des congrès; on a péroré à satiété et pris force "résolutions"; on a même fait de la propagande en faveur d'une société lointaine du parler français. Peine perdue ! Ce beau mouvement n'a servi à rien, parce qu'il ne contenait aucun élément pratique. Qui a jamais osé proposer même le plus indirectement possible la formation d'une ligue d'agissants (à opposer à celle des parleurs), d'une société dont les membres s'engageraient à n'acheter que chez leurs concitoyens qui n'ont pas peur d'une enseigne franaçise à leur porte ou à leur voiture? Je gage que même cette simple suggestion est capable de donner la chair de poule à ceux-là même qui crient le plus fort: le français ! la langue de nos pères ! aux congrès et à la Saint-Jean-Baptiste, et qui sont ensuite les premiers à encourager les aveulis que nous voyons maintenant lécher les bottes des Anglais, qui rient d'eux et se gardent bien de les imiter—combien, en effet, comptez-vous d'enseignes françaises dans Norwood ? Que voulez-vous ? Il y a des gens qui sont faits pour se repaître de vaines périodes, tout comme d'autres semblent condamnés à courber l'échine, et qui ne la redressent que lorsque leurs poches crient famine. Les laissera-t-on indéfiniment dans la posture humiliante que leur a fait prendre notre pusillanimité ?

BROMIC.

LE SANG GAULOIS

XIII

PORCON DE LA BARDINAIS
(1665)

Aujourd'hui, nous parlerons de Porcon de la Bardinais, d'un de ces *inconnus* qui suffiraient à illustrer un pays,... si l'Histoire, grande dame parfois oublieuse, daignait seulement mentionner leur nom. Qui de nous ignore le nom de Régulus ? Bien peu sans doute; et pourtant Régulus n'est que le héros romain, tandis que Porcon de la Bardinais est le héros gaulois, le héros français qui fit exactement la même chose,... et nous ne le connaissons même pas ! Il est pourtant un de ces *oubliés* qui montrèrent une grandeur d'âme, un courage froid, calculé si je puis dire, un courage ne le cédant en rien aux Grecs, ni au Romains des temps héroïques, des temps les plus héroïques.

Malgré cela, nous ignorons presque tous la vie du Régulus français. Nous ignorons la vie de ce Breton dont l'histoire ne peut cependant qu'augmenter le patrimoine déjà considérable, l'héritage déjà unique de gloire et d'honneur légué à nous par les ancêtres du doux pays de France, héritage qui forme, sans contredit, même ici—surtout ici—en Amérique le plus riche, le plus bel actif d'une nation.

Nous avons considéré que c'était notre devoir de ressusciter ce mort glorieux, et nous sommes certains en agissant ainsi, d'être de l'avis de tous ceux qui aiment la Patrie française du plus profond de leur âme, de ceux qui la veulent toujours plus prospère et plus puissante.

* * *

Chacun sait les déprédations que commirent les Barbaresques dans la Méditerranée, jusqu'au jour où la France,—elle seule pouvait alors relever le gant,—lassée de leur astuce, s'empara d'Alger.

Cette campagne qui nous donna une magnifique colonie, — l'embryon de ce qui est aujourd'hui un Empire Français en Afrique,—fut précédée de nombreuses expéditions, dont plusieurs sous Louis XIV.

Après avoir armé une première flotte de seize vaisseaux, sous les ordres du duc de Beaufort, flotte qui, s'étant emparé du port de Djidjelli, (province de Constantine) ne put conserver sa conquête, Louis XIV, mortifié de l'échec subi par les Français, décida l'envoi d'une nouvelle expédition.

Colbert joignit cette fois-ci au duc de Beaufort, deux hommes d'énergie et d'initiative, le commandeur Pol et Porcon de la Bardinais.

Avec de semblables auxiliaires, le duc de Beaufort eut vite fait de venger le revers de Djidjelli et de couler nombre de vaisseaux de la flotte algérienne. Puis il vint croiser devant Alger.

Après être restés tranquilles quelque temps, les Corsaires rassemblèrent autant de navires qu'ils purent et présentèrent la bataille. Les Français remportèrent une complète victoire. La flotte musulmane fut presque anéantie.

Malheureusement ce succès fut acheté chèrement par la mort et par la captivité de bons et braves soldats entre autres Porcon de la Bardinais.

Ne se décidant pas à accepter les conditions de paix très rigoureuses du duc de Beaufort, le dey El-Hadj-Ali décida de se servir de Porcon de la Bardinais comme plénipotentiaire en France.

"On m'assure, lui dit-il, que tu es un homme d'honneur et que ta parole n'exige pas de serments. Tu porteras à ton roi nos propositions de paix; s'il ne les accepte pas, me promets-tu de revenir ?

—Je te le promets.

—Je te préviens que les têtes de six cents chrétiens répondront de ta promesse.

—Je reviendrai."

Porcon partit, certain qu'un roi victorieux, surtout un roi tel que Louis XIV, n'accepterait pas de telles conditions, se soumettant à sa destinée avec la résignation d'un martyr.

Arrivé à Versailles, Porcon conseilla lui-même de refuser certaines stipulations qui ne donnaient pas entière satisfaction à la France, déclarant que sa vie n'était rien en face de l'honneur de son pays.

Puis il partit pour Saint-Malo, afin de mettre ordre à ses affaires privées.

Là il raconta les cruelles exigences auxquelles il s'était engagé, et, malgré les supplications de ses amis, malgré les pleurs de ses parents, parlant hautement le langage du devoir, se montrant caution de six cents malheureux captifs, il persista dans son héroïque entêtement.

Le cœur brisé à la vue de sa famille éplorée, l'âme angoissée, encore sous la pénible impression d'adieux déchirants, évoquant l'image des êtres aimés, fuyant le repos, fuyant le bonheur, il partit pour Marseilles, s'y embarqua et, arrivé à Alger, se présenta immédiatement au dey, pour l'informer de l'insuccès de sa mission.

Incapable de comprendre la grandeur d'âme de sa victime, le chef de brigands qu'était El-Hadj-Ali fit décapiter Porcon de la Bardinais, devant une foule fanatique, qui l'invectiva grossièrement.

Mais rien n'ébranla la fermeté de ce Breton; il sut morir en brave,... et la France l'oublia...

Ressuscitons le pour un jour !

F. DENISET.

CONCERT HELIE

Le concert Hélie, qui a eu lieu mardi soir, a été un régal artistique. Le ténor Hélie, qui a fait de l'opéra, possède une voix rompue à toutes les gymnastiques musicales. Devant un auditoire très appréciateur il nous a donné en grand style, des morceaux tels que "La Fleur de Carmen" (Bizet) ; "l'Hosanna" de Granier, "I Love You", de Sobeski. Il a ajouté des œuvres de Jane, Vieu, Godard, Hue, Gregh, Massenet, Laforge, et surtout cette œuvre étrange et passionnée de Leoncavallo: Paillasse, Pagliacci, comme le disait le classique programme.

Nous félicitons nos amis de langue française de Saint-Boniface et de Winnipeg, d'avoir assisté en si grand nombre à ce concert. Nous félicitons M. Hélie de son succès.

Madame Olga-Simonson-Nickle violoniste, élève de Camille Couture, a aussi été très justement applaudie.

L'AFFAIRE KRAFCHENKO

La capture de Krafchenko a été apprise, lundi matin, par le public avec une grande satisfaction. Si la police de Winnipeg a été d'une négligence considérable pendant qu'elle possédait le criminel, il faut ajouter qu'elle n'a pas ménagé ses efforts durant les huit jours qui suivirent l'évasion. Sous le feu de la critique la plus acérée, elle a travaillé fiévreusement jour et nuit pendant une semaine.

Les complices de Krafchenko ont été arrêtés. Il convient donc de s'abstenir de commentaires trop précis sur le sujet. Le maire Deacon a promis que les choses seraient menées à terme et que toute la vérité serait connue. Si les hommes arrêtés sont coupables, il seront punis.

Quant à Krafchenko lui-même il peut se vanter d'avoir fait parler de lui. Instruit, intelligent et adroit, il aurait pourtant pu faire une autre carrière. Il a déjà connu plusieurs géôles et il devra répondre aux prochaines assises à l'accusation d'avoir tué son prochain. Triste personnage bien à plaindre.

Résultats de la partie de cartes de la fanfare LaVérendrye à l'école Provencher hier soir mardi.

Prix des dames, Mlle Ida Gagnon; prix des hommes, M. J. P. H. LeBlanc; prix de consolation, Mlle Alma Desourdis, M. J. A. Marleau. La prochaine partie de cartes aura lieu le 17 février.

REVUE DE LA PRESSE

LE PERE GASCON

(*Le Progrès Albertain*)

Durant trente longues années, le R. P. Gascon a vécu parmi les populations sauvages de la rivière Mackenzie et du Grand Lac des Esclaves, ne mangeant que du poisson et ce que la Providence lui apportait chaque jour et se consolant à prêcher la doctrine du Christ. Espérons que ce Dieu de justice et de bonté pour Lequel il est mort lui décernera la couronne dûe aux saints et aux martyrs.

* * *

LORD STRATHCONA

(*La Presse*)

La Presse apprend avec peine que Lord Strathcona, Haut Commissaire du Canada à Londres, est malade à sa résidence de Grosvernor Square. Quand on sait que Lord Strathcona est sur le point d'entrer dans sa 94eme année, cette nouvelle ne peut que causer de l'inquiétude à tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître de près ou de loin. Lord Strathcona a toujours pris un intérêt plus qu'ordinaire dans toutes les grandes entreprises canadiennes.

* * *

UN PRETRE INGENIEUX

(*Les Cloches de St. Boniface*)

Le R. P. Husson, O.M.I., de l'école industrielle du Lac La Selle, de passage à Saint-Boniface, s'est déclaré enchanté de la visite de M. l'abbé Morton, prêtre français expert à trouver des sources souterraines. Il mentionne le fait que ce brave abbé a expliqué la chûte de la foudre sur le clocher d'une église par la rencontre de deux courants d'eau. Cela expliquerait comment la foudre est tombée deux fois sur la sacristie de l'église de Saint-Pierre. Cet abbé, qui travaille au profit des œuvres de son évêque, a fait un contrat important avec la ville de Moose-Jaw pour lui fournir de l'eau potable en quantité. Pourquoi la ville de Winnipeg ne le consulterait-elle pas avant de dépenser des millions de piastres pour amener l'eau du Lac des Bois, une distance de 120 milles.

* * *

CONFERENCIER AGRICOLE

(*La Liberté*)

Le gouvernement provincial vient de nommer M. l'abbé Jutras, curé de Letellier, conférencier agricole pour la province du Manitoba. Mgr Langevin a recommandé à tous ses prêtres dans le diocèse d'inviter M. l'abbé Jutras à donner des conférences sur les questions d'agriculture. M. l'abbé Jutras est un expert. Il suffit de savoir le travail qu'il a accompli dans sa paroisse pour en être convaincu. Sa nomination est très populaire dans tous les centres français du Manitoba. L'on peut être certain que les effets de sa campagne en faveur de l'amélioration de l'agriculture ne tarderont pas à se faire sentir dans tous les centres français.

* * *

A PROPOS DE LOYAUTE

(*Le Temps*)

Le Canadien-français d'Ontario qui demande qu'on laisse ses enfants apprendre en paix leur langue maternelle dans les écoles dont l'entretien est payé par leurs parents est déloyal parce qu'il fomente une guerre de race. Ses adversaires ne sont pas déloyaux, eux, car ils se contentent de détruire un des principes basiques de la constitution du Canada, qui reconnaît, à la suite du parlement impérial, l'existence, de deux langues officielles, le français et l'anglais, au Canada.

Faut-il croire après cela que pour être loyal il faille absolument combattre la liberté ? Dans ce cas tous les Canadiens qui ont du cœur, sans différence d'origine, ont une conduite digne de l'échafaud; car il s'est trouvé des anglophobes, dans notre pays, pour demander que la majorité respectât les droits acquis et constitutionnels des minorités où qu'elle se trouvent.

* * *

SIR JAMES WHITNEY

(*L'Evénement*)

Lors de sa dernière visite à Québec, lors des fêtes du troisième centenaire, le premier ministre ontarien avait su trouver le chemin de tous les cœurs canadiens-français par ses paroles pleines de tact et de cordialité. Depuis, nous nous étions habitués à compter sur son influence comme sur celle d'un ami puissant et bienveillant. A l'heure cruelle que traversent nos frères d'Ontario, nous n'avions pas cessé d'espérer en l'esprit large et juste de l'homme d'état que la maladie vient de terrasser dans un hôtel de New-York.

Aussi est-ce du fond du cœur que nous souhaitons à sir James, dont la robuste constitution a déjà supporté triomphalement les assauts de la maladie, de revenir promptement à la santé. Il nous semble que l'Ontario a encore besoin de ses longs et loyaux services, et nous mêmes nous comptons sur lui pour le règlement d'un problème d'une importance vitale pour la paix de ce pays.

* * *

LES NOTRES DANS L'ONTARIO

(*Le Devoir*)

"...Le rameau ontarien de la race française manifestera de nouveau sa vitalité et son énergie dans son troisième congrès où l'on va examiner soigneusement la situation actuelle et aviser aux meilleurs moyens à prendre pour assurer son expansion. Les congrès de 1910 et de 1912 étaient de bien belles manifestations de partiotisme et de noble dévouement; c'était le grand réveil. Mais en 1914 les Canadiens-français de l'Ontario ont senti toutes les fibres de leur âmes tressaillir sous les coups redoublés d'une persécution odieuse aidée d'un abandon illogique si non d'une trahison infâme de gens sur qui ils avaient droit de compter Conscients de leurs forces, forts de la justice de leur cause, ils se comptent froidement; ils sont un contre dix, c'est suffisant; c'est dans cette proportion que leurs pères ont remporté leurs plus belles victoires. Ils sentent de plus qu'ils ont pour les appuyer, la province de Québec tout entière, les autres groupements français du continent et grand nombre de gens de langue anglaise, l'élite de cette race, qui ne sont pas disposés à faire d'accrocs à l'honneur britannique et à trainer dans la boue le "fair-play" anglais..."

* * *

HUERTA

(*La Patrie*)

Le général Huerta, quoiqu'on lui prête l'intention d'aller prendre le commandement de l'armée fédérale, afin de subjuger les provinces du nord, toutes passées au pouvoir des révolutionnaires, ne songe pas à lâcher la présidence provisoire, si l'on en juge par les mesures qu'il a prises pour régulariser autant que possible sa position. Après avoir fait jeter en prison les députés élus par la nation, et les avoir remplacés, à l'élection d'octobre, par des hommes à sa dévotion, il a présenté récemment au nouveau Congrès mexicain, deux projets de loi qui ont été adoptés unanimement et saus discussion, et dont voici les principales dispositions :

Les élections extraordinaires de président et de vice-président de la République, effectuées le 26 octobre, 1913, sont déclarées nulles vu que la majorité des bureaux de vote n'ont pas fonctionné légalement...

Le peuple mexicain est convoqué à de nouvelles élections extraordinaires de président et de vice-président. Ces élections auront lieu le premier dimanche de juillet de l'année 1914.

Le citoyen général don Victorino Huerta demeurera au pouvoir avec le caractère de président intérimaire constitutionnel des Etats-Unis mexicains afin de transmettre les pouvoirs au président élu aux élections de juillet 1914.

L'Exécutif (en d'autres termes Huerta) est autorisé à prendre pendant les vacances du Congrès.. toutes les mesures qu'il jugera nécessaires pour mener à bien la pacification du pays.

De sorte que Huerta, après s'être nommé lui-même président provisoire a constitué, avec des hommes disposés à faire aveuglément ses volontés, un nouveau parlement, qui maintenant le nomme président proviscoire et lui confère de pleins pouvoirs.

Il n'y a assurément que le Mexique où se puisse jouer une pareille comédie.

* * *

UN NOUVEL EMPRUNT ALLEMAND

LES DETTES PUBLIQUES DES NATIONS

Il est annoncé que l'Allemagne impériale, déjà endettée de 4 milliards et demi de piastres (71 piastres par tête de population), malgré les trois milliards de piastres en rançon et en contributions de guerre, payés par la France en 1870-71, va lancer un nouvel emprunt de 750 millions de piastres à employer, soit à l'extinction de dettes flottantes et d'avance par la Prusse, soit aux paiements des travaux extensifs de voies ferrées, de canaux et de certains travaux dits publics. Doux pays ! Jusques à quand les emprunts d'Etats se continueront-ils ainsi ? Les dettes mondiales publiques des nations (1712 millions d'âmes) s'élèvent à près de 40 milliards de piastres (24 piastres par tête de population.) Parmi les états endettés, autres que l'Allemagne, on remarque : la France, 6 milliards (154 piastres par tête); l'Angleterre, 1 milliard et demi (80 piastres); les Etats-Unis, un milliard (11 piastres); le Canada 300 millions (51 piastres); l'Italie, 2 milliards et demi (74 piastres); l'Argentine, 353 millions (101 piastres); le Mexique, 480 millions (81 piastres); l'Australie, 1,200 millions (265 piastres); la Nouvelle Zélande, 332 millions (322 piastres); la Chine, 800 millions, $1.70 par tête); la Turquie, 480 millions ($25.00); le Japon, 1,200 millions (19 piastres); l'Espagne 2 milliards (97 piastres); la petite Belgique, 690 millions, (92 piastres); la petite Suisse, 20 millions (5 piastres); le Cap, 233 millions (96 piastres).

Cité de St. Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface à l'intention de faire et construire et fera et construira un canal d'égout souterrain sur la Rue Valade, de la rue Victoria à la rue Despins, à un cout approximatif de $2,866.24.

La Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égalant le cout de l'ouvrage et cotisera et prelèvera une taxe annuelle et uniforme de frontage suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de trente ans; l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas cinq pour cent par an, et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement.

Il sera chargé aux prpriétés faisant frnt sur chaque côté de la rue où les travaux seront faits une somme de deux dollars et cinquante centins par pied de frontage pour le cout de la construction de l'égout principal dans la rue, à laquelle somme sera ajouté le cout de chaque connextion qui sera construite, le tout payable en trente ans avec intérêt calculé tel que ci-dessus mentionné.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le cout, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux contre lesquels aucune pétition, telle que ci-haut mentionnée, n'aura été présentée, et à prelèver les taxes spéciales de frontage.

Par ordre,
J. B. COTE,
Greffier.

St. Boniface, Man.,
le 21 janvier 1914.

De par le Monde

L'ANARCHIE EN BELGIQUE

Bruxelles—La police et les pompiers de Bruxelles ont donné la chasse, jusque sur les toits, à un anarchiste espagnol faisant partie d'une bande de faux monnayeurs. L'individu était armé formidablement. Pourchassé de toit en toit, il finit par sauter du haut d'une maison sur une plateforme située à cinq mètres plus bas. Là, il fut enfin cerné et arrêté, malgré une vive résistance.

Sept autres individus faisant partie de la même bande ont été arrêtés sans difficulté.

GROSSE FAILITE EN SUISSE

Locarno, Suisse.—Le "Credito Ticinese" a fait faillite avec un passif évalué à $1,400,000. Cette banque avait plus de dépositaires qu'aucune autre banque des cantons et les autorités locales ont fait appel au gouvernement fédéral pour qu'on leur envoie de forts détachements de police, car l'exaspération de la population est telle qu'on craint de graves désordres.

LE MAUVAIS TEMPS EN EUROPE

En Russie

St-Pétersbourg. — Une terrible tempête de neige a enseveli pour ainsi dire toute la région nord-ouest de la Russie, interceptant les routes et les chemins de fer bloquant les trains et arrêtant toute communication.

Dans les banlieues de St-Pétersbourg la neige est tombée à une profondeur de près de neuf pieds et présentement, 40,000 soldats et ouvriers sont occupés à l'enlever dans les rues. Le service des trains est partout arrêté, et aujourd'hui un fermier na' pu venir à la ville. Les marchés en souffrent.

Des rapports venus d'un peu partout portent au nombre 150 à venir jusqu'à présent, ceux que le froid a fait mourir. On rapporte que les loups sont sortis du bois et font de nombreuses victimes dans les plaines. Un groupe de paysans de la Lithuanie a été dévoré par ces carnassiers.

En Belgique

Bruxelles.—La neige qui est tombée ici s'est changée en une pluie torrentielle. La chute de la neige avait atteint plusieurs pouces d'épaisseur.

Le froid qui est survenu, a eu, cependant un bon effet, sur la situation, causée par les inondations, et les eaux baissent maintenant aussi rapidement qu'elles se sont élevées.

Les gens commencent à réaliser les énormes pertes, causées par les inondations. Les voies ferrées sur des milles de longueur ont été balayées et enlevées et des centaines de maisons, dont les fondations ont été dérangées menacent ruine.

Les rues sont remplies de cadavres de bestiaux, volailles, chiens, chats.

Les machineries dans un grand nombre de moulins et manufactures ont été ruinées, et cela signifie une longue suspension des opérations, et la perspective de grandes souffrances, parmi la population industrielle, dont grand nombre est aujourd'hui sans asile.

En plusieurs endroits où les eaux avaient atteint une hauteur de huit pieds, dans les pincipales rues, les résidents furent obligés d'aller chercher refuge, au deuxième étage, et l'on dut aller les recueillir au moyen d'embarcations.

Dans la province de Luvembourg, la tempête a causé beaucoup de dommages. Une douzaine de convois sont enneigés et plusieurs lignes télégraphiques sont brisées.

Frès de Esschen, un train de passagers, arrêté par la neige, fut frappé par un convoi de fret.

Trois personnes furent tuées et douze sérieusement blessées.

DOUBLE TRAGEDIE A PARIS

Une double tragédie s'est produite le 13 janvier à Paris, tragédie dont la cause remonte aux intrigues des partis qui se disputent la suprématie en Turquie. Un turc se présenta au domicile de Mehmed Chérif Pacha, ancien général et ancien ambassadeur, qui dirige aussi un journal politique sur les affaires internationales; il demanda à voir Chérif Pacha, et, comme le valet, Ismaël Hakki, lui refusait de l'introduire auprès de son maître, l'étranger le tira à bout portant, tuant Hakki instantanément.

Au bruit de la détonation, Salin Bey, gendre de Chérif Pacha, sortit dans le corridor et, voyant ce qui s'était passé, tira sur le turc, qui tomba mort.

Chérif Pacha a été maintes fois l'objet de menaces, de la part de ses adversaires politiques, ou appartenant au parti des jeunes turcs, et on fait toujours bonne garde autour de lui.

Bien que demeurant à Paris depuis plusieurs années, Chérif exerce une très grande influence politique, et pourrait redevenir ministre, en cas de succès de son parti.

TRIOMPHE FRANÇAIS

Le Caire.—L'aviateur français Pourpre a terminé son envolée du Caire à Khartum, couvrant la distance de 320 milles à une moyenne de 75 milles à l'heure. Lorsqu'il descendit de son appareil, Sir Reginald Wingate le félicita chaleureusement.

VILAGE SUBMERGE

Koeslin, Allemagne.—Le village de Damkerort, sur les bords du Lac Bucko, près de la mer Baltique, a été submergé par la haute marée et on ignore le sort des cent habitants de ce bourg. La tempête fait rage et la crue des eaux a été tellement forte qu'à l'heure actuelle, on ne voit seulement que le toit de trois maisons.

Mr Delcasse abandonne le poste d'Ambassadeur en Russie

Paris.—M. Maurice Paléologue, directeur des affaires étrangères politiques et commerciales au ministère des affaires étrangères, vient d'être nommé ambassadeur de France en Russie, en remplacement de M. Delcassé, qui a donné sa démission pour rentrer en France et reprendre sa place à la Chambre des députés.

M. Delcassé n'avait pas quitté le parlement quand il fut nommé ambassadeur en Russie, le 20 février 1913. Il comptait rester quelques mois seulement à Saint-Pétersbourg, pendant lesquels il avait décidé de travailler de son mieux à établir entre la France et la Russie des relations encore plus amicales.

UNE ILE MYSTERIEUSE

Peut-on croire qu'en l'an de grâce 1914 il existe, à proximité d'un grand continent, une île à peu près inconnue, habitée par des Indiens absolument sauvages et qui en interdisent l'accès? Cette île inhospitalière n'est pas un mythe ; elle s'appelle l'île Tiburon, située dans le golfe de Californie et séparée du Mexique par un détroit surnommé "la Route de l'Enfer."

Les Indiens ne laissent personne débarquer dans leur île; à coups de flèches empoisonnées ils abattent l'imprudent voyageur qui ose s'y risquer. En 1879, une expédition armée put y débarquer, mais on ne l'a jamais revue.

Il y a dans cette île de grands gisements d'or, paraît-il, et de pechblende, minerai d'où on tire la radium. En 1904, le professeur Milliès organisa une expédition pour se procurer du pechblende; lui et ses compagnons ne revinrent jamais: on retrouva sur la côte, plus tard, deux mains coupées et un appareil photographique.

A diverses époques, des explorateurs attirés par les richeses naturelles de l'île tentèrent d'y pénétrer, mais ils ne purent s'avancer dans l'intérieur des terres et on n'a jamais plus entendu parler de quelques-uns d'entre eux.

Dans le golfe du Mexique

Service aéronautique maritime en Amérique

Washington.—Le secrétaire de la marine, M. Daniels, avait nommée récemment une commission chargée d'établir un projet d'organisation de l'aéronautique maritime.

La commission vient de remettre son rapport, qui a reçu l'approbation du secrétaire de la marine. Il est probable que le développement des services aéronautiques de la marine va être entrepris lentement et graduellement dans la mesure où les ressources financières le permettront.

La commission a propos de munir chaque cuirassé d'un aéroplane au moins et d'acheter la congeables. Elle recommande la concentration de tous les services aéronautiques de la marine à Pensacola, Floride.

Dans les études qu'elle a faites, la commission a donné une large place aux renseignements venus d'Europe où toutes les nations s'accordent à penser qu'il est bon de viser à la supériorité dans toutes branches de l'aéronautique.

LE FROID DANS L'ETAT DE NEW-YORK

En certains endroits le mercure est descendu à 36 en bas de zéro.

Syracuse, N.Y.—Tous les travaux d'utilité publique ont été retardés par le vent et le froid.

La température a été très froide toute la journée du 13 janvier: le thermomètre est descendu jusqu'à 22 au-dessous de zéro.

A Pompey, dans le comté de Onondaga, le thremomètre a atteint 36 au-dessous de zéro.

New-York.—Le thermomètre a marqué trois degrés au-dessous de zéro; deux personnes sont mortes de froid.

Le froid est excessif dans tout l'Etat de New-York.

A certains endroits, le thermomètre est descendu à 47 degrés au-dessous de zéro.

Le vent a atteint 75 milles à l'heure; de sorte que, un grand nombre d'ouvriers ont dû abandonner leur travail.

Plusieurs personnes ont souffert du froid et ont dû être transportées aux hôpitaux.

Les lecteurs qui ont des annonces dans notre journal et qui désireraient y opérer certaines modifications sont priés de nous envoyer ces dernières au moins le (mardi matin), s'ils désirent les voir paraître le mercredi suivant.

N'oubliez pas que l'imprimerie du MANITOBA est outillée pour faire toutes sortes de travaux d'impressions. Satisfaction garantie.

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par la présente que les réserves à bois dont désignation suit seront retirées de la vente qui doit avoir lieu à l'office de l'Agence du Bois et orêt du Gouvernement à Winnipeg le 11 février 1914.

Réserves situées dans la province de la Saskatchewan.

Réserve du bois No. 1682 située dans la Province de la Saskatchewan comprenant 4 blocks situés dans les Townships 44 et 45, Rang 10 et Township 45 Rang 11 Ouest du 2 Méridien, contenant un acréage de 17-84 milles carrés.

B. L. YORK.
Controleur
Département des Bois et Gazon.
Département de l'Intérieur.
Ottawa 12 décembre 1913.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 16

(*Suite*)

—Si fait, interposa ici Jérémie; pardon, votre honneur, mais j'ai entendu dire à Gaspard le gardien, qu'il croyait que Jérôme, au lieu de montrer des signes de raison, en montrait au contraire de folie, et qu'il disait "qu'il savait bien son nom et qu'il ne s'appelait pas Jérôme."

—Allez chercher Gaspard, M. Jérémie, lui dit le juge, si M. Charon n'a pas d'objection.

—Certainement.

"Sa mère était Léocadie Mousseau !" répétait le juge vivement excité et se promenant de long en large dans le parloir, les deux mains derrière le dos. "Léocadie Mousseau... 1813... paroisse St. Martin !"... Mais c'est étrange ; j'ai connu cette Léocadie Mousseau; j'ai de vagues souvenirs; mais non, ce n'est pas possible?.. ce serait extraordinaire!... cependant !...

Ici le juge fut interrompu dans ses réflexions par l'arrivée de Jérémie accompagné du gardien Gaspard.

—Si vous me le permettez, M. Charon, je désirerais faire quelques questions à M. Gaspard.

—Sans doute, tant qu'il vous plaira, répondit M. Charon en inclinant doucement la tête.

—Vous êtes un des gardiens de l'Hospice, monsieur ? dit le juge à Gaspard.

—Oui, monsieur.

—Que connaissez-vous du petit Jérôme ?

—Oh ! pas grand chose, si ce n'est que j'ai cru m'apercevoir dernièrement qu'il était plus gai que d'habitude.

—Preuve, s'écria M. Charon en faisant un signe au juge, preuve que l'enfant revenait à son bon sens, car une des plus grandes marques de sa maladie, c'était sa taciturnité. Le docteur Rivard avait bien raison.

—Et après? continua le juge, en s'adressant à Gaspard.

—Après, je remarquai que le petit Jérôme se parlait souvent à lui-même, et je lui demandai ce qu'il avait. "Oh, rien, dit-il, je sais que je ne m'appelle pas Jérôme et que je vais bientôt aller voir maman à la paroisse St. Martin."

—Il a dit ça ? s'écria M. Charon.

—Oui, monsieur.

—Après ? dit le juge.

—Je lui demandai comment il savait tout ça, et quel était son nom, puisque Jérôme n'était pas le sien." Je ne vous le dirai pas car on me traiterait de fou; mais je sais bien que je m'appelle Alphonse Pierre, et que maman se nomme Léocadie Mousseau.." Le pauvre petit, après avoir dit ces mots, se mit à pleurer à chaudes larmes.

—Il a dit tout ça ? s'écria encore M. Charon en faisant un signe significatif à M. le juge; pauvre petit, il revenait à la raison; de vieux souvenirs surgissaient à sa mémoire, et la pensée de sa mère, pauvre petit malheureux, le faisait pleurer. Que pensez-vous de tout ça, M. le juge ?

—Et après, dit le juge en s'adressant à Gaspard, sans faire attention à la question de M. Charon.

—Et après, c'est tout, je ne pus plus rien tirer du petit Jérôme. Je n'en fis pas grand cas dans le moment, et loin de penser que c'était un retour à la raison, je pensai que c'était plutôt un signe de folie ; j'en parlai à M. Jérémie et depuis je n'y ai plus pensé.

—Et c'est tout ce que vous savez, M. Gaspard ?

—Oui, monsieur.

—C'est bien, vous pouvez vous retirer. Je crois, M. Charon, que nous ferions bien d'examiner les deux vieux livres attachés d'une ficelle et étiquetés No. 278, dont parlent les registres; nous y trouverons peut-être quelque chose, qui pourra encore nous guider dans nos recherches.

Jérémie alla chercher les deux bouquins, couverts d'une si épaisse couche de poussière qu'on eut dit qu'ils n'avaient pas été touchés depuis vingt ans; Jérémie, en soufflant sur la poussière, en fit un tel tourbillon que l'habit de M. Charon en fut tout couvert.

—Allons, M. Jérémie, ne pourriez-vous pas prendre plus de précaution, grommela le chef de l'Hospice, vous aveuglez M. le Juge.

—Pardon, votre honneur, je suis un benet et un maladroit !

Et le pauvre Jérémie, tout confus de sa mésaventure, prit son mouchoir pour en essuyer les bouquins, après quoi il les présenta au juge, en lui faisant un profond salut.

Le juge ne put s'empêcher de sourire, malgré sa préoccupation, de la contenance penaude du portier. Il prit les livres, ouvrit l'un des volumes, après avoir placé l'autre sur une table qui se trouvait près de lui. Il feuilleta quelque temps et ne trouva rien, pas un nom d'écrit, pas une note, pas une seule écriture. Il le déposa sur la table d'un air contrarié, et ouvrit le second volume à la première page; rien d'écrit au commencement, rien d'écrit à la fin ! la figure du juge témoignait un vif désappointement.

—Je pensais bien, dit M. Charon, que l'on ne découvrirait rien dans ces vieux bouquins; maître Asselin n'aurait pas manqué de les visiter.

Tout en disant cela, M. Charon avait les yeux sur le livre que le juge tenait entre ses mains et dont il faisait rapidement passer les feuilles, en laissant couler son pouce sur les tranches usées du volume.

L'œil de M. Charon avait entrevu quelque chose de blanc.

—Ah ! M. le juge, arrêtez donc; je crois qu'il y a un papier.

—Un papier !

En effet il y avait un papier, bien sale, taché de jaune comme s'il eut été trempé dans du jus de tabac.

—Un extrait de naissance ! s'écria le juge, dont la figure s'anima et les yeux brillèrent; voyons: et ils lurent: "Extrait du Régistre "des Baptêmes, Mariages et Sépul- "tures de la paroisse St. Martin, "état de la Lousiane, pour l'an- "née mil huit cent vingt-trois."

"Le vingt-et-un mai, mil huit "cent vingt-trois, par nous, prêtre, "soussigné, a été baptisé Alphonse "Pierre, né ce matin, du légitime "mariage de Sieur Alphonse Meu- "nier, négociant, résidant à la "Nouvelle-Orléans, et de Léocadie "Mousseau, du même lieu. Le par- "rain a été Vital Desnoyers et la "Marraine Alphonsine Mousseau "qui ainsi que le père présent, ont "signé avec nous.

(Signé)

ALPHONSE MEUNIER,
VITAL DESNOYERS,
ALPHONSINE MOUSSEAU.

"Lequel extrait, nous soussigné, "curé desservant la dite paroisse "St. Martin, certifions être confor- "me au registre original déposé "dans les archives de la cure de la "dite paroisse St. Martin. Ce qua- "tre octobre mil huit cent vingt- "trois."

D. CURATO, Ptre. Curé.

Le juge, tout ému et tenant le papier dans ses mains, regardait tour à tour M. Charon, le papier et M. Jérémie.

—C'est étrange, dit-il enfin avec émotion, je vais immédiatement écrire à la paroisse St. Martin pour avoir des renseignements. Il y a quelque chose de mystérieux et de providentiel en tout ceci. Un orphelin dont on ignore et la naissance et les parents, dans un asile de fous, lui l'héritier de la plus brillante fortune de la Nouvelle-Orléans. Et son père, le vénérable Alphonse Meunier, qui croyait son fils mort !

—Est-ce possible ? M. le juge, s'écria M. Charon, tandis que Jérémie, les yeux fixés sur le juge et la bouche béante, semblait stupéfié.

—Si c'est possible ! mais vous voyez comme moi.

—Il y a dans tout cela le doigt de la providence dont les desseins cachés se révèlent parfois pour confondre nos raisonnements. Vous ne sauriez, M. Charon, concevoir la joie que je ressens d'avoir fait cette découverte, et je suis convaincu que le père Meunier doit se réjouir au ciel de voir que le docteur Rivard, son meilleur ami sur cette terre, a été appelé, à son insçu, à servir de père à l'enfant de celui qui lui avait été si cher en ce monde.

—C'est bien vrai ce que vous dites-là, M. le juge, répondit M. Charon.

—Les décrets de Dieu sont admirables, car soyez sûr que le docteur Rivard aurait refusé d'accepter la tutelle de Jérôme, s'il eut pu même soupçonner qu'une fortune quelconque devait écheoir à son pupille, et à bien plus forte raison s'il eut su que la plus grande fortune de la Lousiane devait lui tomber en partage.

—C'est bien vrai, s'écrièrent à la fois M. Charon et Jérémie.

—Je ne serais pas surpris que le docteur, en apprenant cette importante découverte, voulût se démettre de sa tutelle afin de ne pas se charger de l'administration d'une si grande fortune. Il est si délicat, si consciencieux; il a si peu de présomption, une si grande défiance de ses capacités; et pourtant il est le seul, dans toute la Nouvelle-Orléans, que je considère, en conscience, digne et capable de bien administrer une telle succession.

—C'est bien vrai, dit M. Charon.

—C'est bien vrai, répéta Jérémie.

—Prenez bien soin, M. Charon, de ces livres et de cet extrait, dans deux ou trois jours je pourrais en avoir besoin; surtout je vous recommande de garder le secret sur l'importante découverte que nous venons de faire, jusqu'à ce qu'il soit temps de tout faire connaître.

—Nous n'y manquerons pas, répondirent à la fois M. Charon et Jérémie.

—Il serait important, continua le juge, de savoir si la femme Coco-Letard vit encore et où elle demeure; elle pourrait peut-être jeter quelque lumière sur une aussi mystérieuse aventure. Faites des perquisitions; je vais, de mon côté, en faire immédiatement et expédier à la hâte un courrier pour la paroisse St. Martin. Adieu, messieurs, et tenez la chose secrète.

Quand le juge fut parti, le chef de l'hospice remonta à sa chambre, et Jérémie s'assit dans un coin du parloir sur un banc, prit son chapeau qu'il mit à terre, s'enfonça la tête entre ses deux mains appuyant ses coudres sur ses genoux, et dans cette posture il essaya de sonder les décrets de la providence.—Mais après une demi-heure d'une profonde méditation, il se leva en poussant un long soupir, prit son chapeau qu'il replaça avec lenteur sur sa tête, et avoua franchement "qu'il n'y comprenait rien du tout."

Le lendemain, quand le docteur Rivard alla faire sa visite quotidienne à l'hospice, Jérémie ne put s'empêcher de luidire avec un air mystérieux: "Docteur, nous avons eu une grande visite hier, son honneur M. le juge de la Cour des Preuves est venu prendre des informations à l'égard du petit Jérôme, et si vous saviez ce que l'on a trouvé dans deux vieux livres... mais, tenez, c'est un secret et je suis sous silence ! Dans deux ou trois jours vous saurez...

Le docteur Rivard, qui d'abord s'était senti tout bouleversé, avait repris tout son sang-froid, et son impassible pjhysionomie ne trahissait aucune émotion.

—Tant mieux, répondit-il, pourvu que mon cher petit Jérôme puisse y trouver son avantage.

—Vous verrez, vous verrez... A propos connaissez-vous une femme du nom de Coco-Letard? M. le juge dit qu'il est de toute importance qu'on la découvre.

—Coco-Letard, Coco-Letard, répéta le docteur Rivard, en affectant un air pensif; mais il me semble avoir connu quelqu'un de ce nom-là... Oui, en effet, je me rappelle, une vieille femme; mais elle est morte il y a trois à quatre ans; je m'en remets bien maintenant, elle est morte du choléra, j'étais son médecin.

—Elle est morte ! c'est un malheur... mais puisqu'il en est ainsi, on ne peut rien y faire !

Et le docteur, sans plus faire attention à Jérémie, comme si tout ce que ce dernier lui aurait dit était de peu d'importance, entra dans les corridors de l'hospice, alla visiter les salles, et dix minutes après retourna à son logis.

CHAPITRE XV

LE CACHOT

Pierre de St. Luc avait été laissé dans son cachot, attaché sur son lit de planches, dépouillé de tous ses vêtements et baignant dans son sang. La blessure qu'il avait reçue au front était considérable quoique peu dangereuse, et la quantité de sang qu'il avait perdu l'avait tellement affaibli qu'il perdit connaissance. Il n'avait pas mangé ni bu depuis qu'il était prisonnier. Il souffrait horriblement de la soif, son palais desséché et son estomac brûlant lui causaient d'insupportable douleurs. Une cruche d'eau avait bien été mise près du chevet de son lit, mais il lui était impossible d'y atteindre. Le sang qui s'était écoulé de sa blessure au front avait diminué la fièvre qui brûlait son cerveau. Le lendemain matin, il se réveilla un peu rafraîchi, mais si faible qu'il put à peine remuer son bras que les Coco-Letard, dans leur précipitation, avaient négligé d'attacher. Ce fut pour Pierre, une bien grande satisfaction de pouvoir étendre son bras et de tremper ses doigts dans la cruche pour les porter ensuite à sa bouche.

Vainement il essaya de se remuer: sanglé au lit par une courroie, qui lui passait par-dessus la poitrine, il ne pouvait de sa main atteindre aux cordes qui attachaient son autre bras et ses jambes, ni défaire la courroie qui bouclait en dessous du lit.

Il demeura dans cette position jusque vers les trois heures de l'après-midi, temps auquel la mère Coco vint regarder par la trappe. Quand elle aperçut Pierre remuer son bras, elle crut qu'il était parvenu à se détacher; elle lâcha un cri, ferma la trappe et appela François pour lui aider à assujettir fortement les ressorts, et à entasser par-dessus tout ce qu'il y avait de plus pesant dans l'appartement.

—Il nous arrivera malheur avec ce maudit prisonnier; mon pauvre Jacob, que nous avons eu de la peine à transporter à la ville, où il souffre affreusement sous la garde de cette petite idiote de Clémence, a été sa première victime; je ne sais qui sera la seconde.

—Maman, j'espère que la seconde victime sera lui-même, car je jure que s'il n'a que moi pour lui porter à manger, il mourra bien de faim.

—Qu'il meure donc comme un chien !

—C'est ça, attention et vogue la galère, ajouta Léon qui venait d'arriver.

Nous laisserons maintenant les Coco, mère et fils, discutant sur les moyens de défense nécessaires au cas où le capitaine parviendrait à forcer la trappe, et nous nous rendrons sur la levée au pied de la rue Bienville où le docteur Rivard, en cabriolet couvert, attendait Pluchon.

A l'heure fixée, Pluchon arrivait armé de son immense parapluie de coton, car il tombait en ce moment une pluie violente. Le temps était chaud, malgré l'orage.

—Montez vite, M. Pluchon, lui dit le vieux docteur à voix basse, je vais vous conduire à l'habitation des champs. J'ai appris cette après-midi que le rapport du coronaire avait été on ne peut plus favorable; et je crois qu'il faut de toute nécessité que nous en finissions dès cette nuit avec Pierre de St. Luc.

—J'ai préparé une liqueur dans cette fiole qu'il faut faire prendre de suite au capitaine. Cette liqueur est un poison prompt et sûr, qui ne laisse point de traces. J'en ai obtenu la recette d'un nègre Congo qui m'a dit qu'il était d'un succès merveilleux, ce que j'ai eu déjà occasion d'éprouver par moi-même. Tenez, M. Pluchon, prenez la fiole, mettez-la dans votre poche de gilet et prenez bien garde de la casser.

Pluchon prit la fiole et la mit avec précaution dans sa poche. Tous deux gardèrent ensuite le silence, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à quelques arpents de l'habitation des champs. La pluie tombait par torrents. Pluchon descendit de voiture pour se rendre auprès des Létard. Le docteur Rivard resta dans la voiture, attendant le retour de Pluchon, auquel il avait recommandé de voir lui-même à ce que le poison fut administré au capitaine.

Au bout d'un quart d'heure environ, Pluchon revint à la voiture dans laquelle il monta.

—Mauvaise nouvelle, docteur, les Coco jurent qu'ils ne descendront pas cette nuit dans le cachot ! ils sont saisis d'une crainte superstitieuse. C'est ce soir la veille du jour des morts, et ils ne voudraient pas y descendre pour tout au monde.

—C'est bien malheureux, il serait si important d'en finir dès ce soir !

Et le docteur se mit à réfléchir, tout en retournant vers la ville au pas de son cheval. Au bout de quelques instants le docteur s'écria : "j'ai un moyen ; " et il donna un vigoureux coup de fouet à son cheval en lui disant "marche Balais ; " et Balais partit au grand trot, à travers la boue et au milieu de l'obscurité.

Au bout de la rue Perdido, qui aboutissait à la cyprière, il y avait sur la lisière du bois une vieille case de nègre. Cette case était habitée par un nègre Congo, qui avait acheté sa liberté de son maître moyennant la somme de quatre mille piastres, qu'il s'était procuré, personne ne put savoir comment. Ce nègre avait un étrange commerce; sur des tablettes au fond de sa case, il y avait des fioles, des bouteilles de toutes grandeurs et de toutes formes, contenant les unes des poudres, les autres des liquides bleus, blancs, verts, rouges, jaunes, noirs. Toutes ces bouteilles étaient hermétiquement fermées. Sur de sales petits morceaux de papiers collés sur ces bouteilles on lisait: poison pour les punaises, pour les rats, pour les souris, etc. Dans une grande armoire, dont la porte vitrée laissait voir les tablettes, on voyait, rangées suivant leurs grosseurs, des dames-jeannes soigneusement bouchées. Ces dames-jeannes contenaient des reptiles vivants, tels que serpents à sonnettes, serpents sourds, congres, etc., tous reptiles dont la morsure était mortelle. Ce nègre Congo était celui-là même qui avait enseigné au docteur Rivard la recette du poison, dont il avait voulu ce soir même essayer l'effet sur Pierre de St. Luc.

Il pouvait être neuf heures du soir; un feu de charbon brûlait dans une espèce de cheminée, et répandait une faible lueur dans la cabane, sans l'éclairer cependant assez pour reconnaître la physionomie d'un gros nègre, assis sur une buche de bois auprès du feu. La conversation était animée entre ces deux individus; le vendeur de poisons refusait obstinément de découvrir à l'autre certains secrets, que ce dernier semblait déterminé à obtenir.

—Tu me le diras ! dit Trim en se levant, car le visiteur nocturne était Trim; tu me le diras ou je te jure que je te dénoncerai à la police.

—Chut ! répondit le Congo, en baissant la voix, j'entends les pas d'un cheval dans la boue.

En effet un cheval, attelé à un cabriolet couvert, approchait de la cabane du nègre, qui était sorti avec Trim sur le seuil de la porte. Avant que la voiture arrivât, Trim se retira dans l'ombre de la porte.

(*A suivre*)

Page du Cultivateur

Ministere Fédéral de l'Agriculture

SERVICE DE L'INDUSTRIE LA TIERE

Des vaches de démonstration

Etes-vous sûrs que vos vaches vous rapportent un bénéfice convenable ? Si vous n'en êtes pas sûrs vous feriez mieux d'y voir, car rien n'est plus facile que de perdre de l'argent en donnant ses fourrages à de pauvres bêtes. Ce fait vient d'être démontré une fois de plus à la fameuse exposition nationale laitière qui a été tenue à Chicago dans la dernière semaine d'octobre. L'expèrience portait sur neuf vaches, tous les fourrages ont été pesés, tout le lait pesé et éprouvé, et les résultats de chaque jour paraissaient en gros chiffres sur une affiche au-dessus de chaque vache. En une journée les deux extrêmes suivants ont été constatés : Une vache Jersey de sept ans qui a consommé pour 21 centins de fourrages n'a produit que pour 13 cents de matière grasse: c'est-à-dire qu'elle a causé, cette journée-là, une perte sèche de 8 centins; que chaque livre de matière grasse qu'elle a produite, est revenue à 52 centins pour chaque piastre de nourriture que l'on a dépensée sur elle, cette bête n'a rapporté que 62 centins de produits.

A côté d'elle se trouvait une vache Guernesey, de sept ans également, qui n'a consommé le même jour que 26 centins de nourriture. Elle a produit 2¼ livres de matières grasse valant 79 centins. Elle a donc laissé un profit de 53 centins. Cette maitère grasse n'est revenue qu'à 11 cents la livre tandis que chaque piastre de nourriture qu'on lui a donnée en a rapporté trois.

Mais il est inutile d'aller à Chicago pour voir ces choses, on trouve les mêmes conditions dans chacune de nos provinces. Nous en avons déjà fait maintes fois la démonstration à nos cultivateurs. Dès que l'on s'appliquera plus généralement à contrôler la production des vaches les profits de l'industrie augmenteront rapidement.

Le service de l'industrie laitière à Ottawa sera toujours heureux de fournir à tous ceux qui en feront la demande un livre de production et des feuilles de nourriture. Ecrivez-nous à ce sujet et assurez-vous, par un contrôle soigneusement tenu, que toutes les vaches de votre troupeau donnent un bon profit sur leur année de travail.

Maladies Charbonneuses des Plantes Cultivées

La Carie du Blé ou Maladie des Harengs

Description, Cause et Remèdes

(Suite)

PRECAUTIONS GÉNÉRALES

"Machines à carie."—On a inventé des machines spéciales pour faciliter le traitement du grain; il en est qui valent mieux que les autres mais dans toutes on trouve nécessaire de régler les opérations soigneusement, sinon le grain pourrait être traité trop longtemps ou trop peu de temps pour que l'opération donne de bons résultats. Ces machines pourraient être très utiles si les élévateurs à grain voulaient les installer pourtraiter le grain que le cultivateur leur apporte. Quoi qu'il en soit, elles n'intéressent que ces particuliers qui ont de grandes quantités de grain à traiter à la fois.

La vitalité du grain peut être affaiblie par le traitement.—Un fait dont il importe de se souvenir, c'est que le grain traité, exposé à la gelée tandis qu'il est encore humide, peut souffrir beaucoup dans sa germination. Dans certaines expériences portant sur un grand nombre de variétés de grain de toute sorte, il a été clairement démontré que l'action de la gelée est tout à fait destructive, plus sur certaines variétés que sur d'autres. On a pris du blé qui avait été traité et on l'a exposé à la gelée pendant la nuit —la température descendant à 10 degrés de gelée (22 degrés F.) On a constaté, par des essais de germination, que toutes les variétés avaient perdu un tiers de leur faculté germinative. C'est la variété Huron qui avait la plus haute faculté germinative (62 p.c.) et la Rouge de Turquie la plus faible (19 p.c.) Dans l'avoine, la Thousand Dollar venait en tête avec une faculté germinative de 49 p.c. et la Improved Ligowo au bas de la liste avec 26 p.c. De toutes les céréales c'est l'avoine qui paraît avoir le plus souffert. L'Odessa avait la plus haute faculté germinative (21 p.c.) et la Hannchen ne germait plus du tout. On voit par ces exemples combien il est nécessaire de se protéger contre les gelées. Le grain, une fois sec, ne souffre plus des basses températures.

Le traitement avec les ingrédients chimiques réussit très bien à enrayer la carie mais il exerce un mauvais effet sur le grain. On peut, en prenant des précautions, réduire à un minimum les dommages causés mais l'emploi d'une solution mal préparée, un traitement trop prolongé, causent souvent de grandes pertes.

Disons sous ce rapport que le traitement à la formaline exerce un effet très curieux sur le blé qui est emmagasiné après le traitement. Le docteur C. E. Saunders, céréaliste du Dominion, a eu l'obligeance de me fournir des chiffres sur ce point. Il a constaté que le blé qui germait au début dans la proportion de 75 p.c. ne germait plus du tout à une deuxième épreuve faite une année plus tard. Un échantillon d'avoine qui accusait au début 62 p.c. de germination et un échantillon d'orge qui avait 71 p.c. ne donnaient plus, un an après le traitement, que 2 et 3 p.c. respectivement.

Le docteur Saunders dit encore: "Melheureusement, il ne semble pas que ces échantillons aient été éprouvés immédiatement après le traitement. Nous savons cependant par d'autres expériences avec du formol du même titre (36 onces de formaldéhyde dans 40 gallons d'eau) que la faculté germinative n'aurait pas été réduite immédiatement aux proportions que nous avons constatées une année après le traitement. Il s'en faut de beaucoup. Le blé m'a fourni le pire exemple que j'aie pu constater : un échantillon qui germait à 83 p.c. a été réduit à 40 p.c. par le traitement au formol du titre employé dans les autres épreuves. Dans d'autres cas la diminution de vitalité a été beaucoup moindre."

M. F. T. Shutt, M.A., chimiste du Dominion, qui mérite beaucoup d'éloges pour la lumière qu'il a jetée sur la question du traitement du grain contre la carie, cite deux échantillons de blé traités dans une solution de 18 onces de formol à 40 gallons d'eau et trempés pendant 5 minutes. La vitalité de ces échantillons après le traitement était de 70 et 86 p.c. Un an plus tard cette vitalité était réduite à 9 et 14 p.c. respectivement. Les observations de ces investigations sont très intéressantes. On sait que la formaline exerce un effet d'autant plus marqué que la vitalité du grain est faible. Dans les cas cités par le docteur Saunders nous sommes portés à attribuer les résultats à ce fait, car on ne saurait considérer qu'une faculté germinative de 75 p.c. pour le blé, de 62 p.c. pour l'avoine et de 71 p.c. pour l'orge, soit élevée.

Le docteur McAlpine, pathologiste du gouvernement de l'Australie, dit que le blé traité avec une livre de formaline dans 40 gallons d'eau perd une partie de sa faculté germinative après quelques jours d'emmagasinage, que cet effet est cumulatif, pendant quelque temps du moins, mais qu'il disparait graduellement après quatre ou cinq semaines.

Le mauvais effet de la couperose bleue sur la vitalité du grain a été généralement démontré et si le traitement n'a pas été bien effectué de la façon recommandée ou si l'on entretient des doutes à ce sujet, il vaut mieux arroser le grain avec de l'eau de chaux après l'avoir traité avec de la couperose bleue (une livre de chaux dans dix gallons d'eau passés à travers un coton à fromage). Cet arrosage à l'eau de chaux réduira beaucoup les mauvais effets du traitement.

2. CHARBON DU BLÉ

Aspect dans le champ.—Le cultivateur qui observe sait qu'il existe une autre maladie charbonneuse du blé, très différente de la carie. Cette autre sorte d'affection charbonneuse se remarque dans le champ, au moment où les épis se forment; quelques-uns de ces épis sont recouverts d'une poudre noire, semblable à de la suie, qui, une fois mûre, tombe facilement au moindre contact. Plus tard il ne reste plus que l'axe central de l'épi et aucun grain n'est produit. C'est le charbon du blé, que l'on distingue facliment de la carie par cette poudre très noire, libre, c'est-à-dire qui n'est pas contenue dans des sacs comme dans la carie ordinaire.

Ce charbon est apparenté au charbon de l'orge, mais il en est distinct au point de vue biologique.—Le charbon du blé est proche parent du charbon de l'orge. Quoiqu'ils soient d'aspect très semblable, les deux champignons qui causent le charbon dans le blé et l'orge sont aussi distincts l'un de l'autre que les deux plantes sur lesquelles ils poussent. Ce n'est que tout récemment du reste que l'on a constaté que les diverses formes de charbon des céréales sont très différentes les unes des autres. On a démontré ce fait par des inoculations croisées, c'est-à-dire en infectant une plante de blé avec le charbon de l'orge ou une plante d'avoine avec le charbon du blé, et jamais l'on n'a réussi à propager la maladie sur une plante avec des spores prises sur une plante différente. A la suite de cette constatation, on a soigneusement étudié l'évolution des divers champignons et l'on a trouvé bien des faits venant à l'appui de cette expérience.

H. T. GUSSON,
Botaniste du Dominion, Ottawa.

(A suivre)

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

LE TIMBRE RARE

En arrivant au bureau, Mlle Sylvie avait les yeux si brillants, les joues si roses, le sourire si éblouissant, qu'elle en semblait deux fois plus jolie. Mais, bien sûr, ce ne pouvait être le soleil de juin qui l'avait embellie à ce point. Il devait y avoir autre chose. Et cette autre chose, M. Jean Maillard, le comptable qui occupait la même pièce que la dactylographe, fut sur le point de la lui demander.

Le jeune homme avait déjà changé son veston, enfilé ses manches de lustrine.

La plume à l'oreille, il s'avançait déjà pour tendre la main à la jeune fille, quand celle-ci, prenant les devants, s'écria :

—Comme vous avez l'air gai, aujourd'hui, monsieur Maillard !

Et c'était vrai : le comptable, lui aussi, montrait une figure rayonnante. Sa moustache blonde se recourbait en crocs avantageux et dans ses yeux bleus, où s'attardait d'habitude l'ombre des chiffres du grand livre, une petite flamme joyeuse luisait.

—J'allais vous faire la même réflexion ! fit-il. Est-ce indiscret de vous en demander le motif ?

—Nullement... si vous consentez à répondre de même.

M. Maillard et Mlle Sylvie, bien que jeunes tous deux — il avait trente cinq ans, pas plus; elle en avait vingt-neuf, tout juste — étaient deux des meilleurs employés de la maison de commission où ils travaillaient. Ils y avaient débuté, presque ensemble. Ensemble ils avaient avancé et, comme ils avaient gagné, l'un et l'autre, la confiance du patron, il était devenu comptable, elle était devenue secrétaire particulier et dactylographe. On les considérait comme des gens très sérieux. On les avait mis dans le même bureau. Elle, ayant coiffé sainte Catherine, avait juré qu'elle ne se marierait jamais. Elle éprouvait si peu d'estime pour les hommes ! Seul, son camarade de travail trouvait grâce devant ses yeux ! Ah ! celui-là, s'il avait voulu... Mais le jeune homme ne voulait pas, assurément.

Alors, voilà, elle ne se marierait pas. Et lui, avait fait le même serment. Il se défiait trop des femmes et ne gagnait pas assez pour entretenir le luxe d'une épouse coquette et inactive.

Avec de tels sentiments, Jean et Sylvie étaient devenus deux francs amis, deux vrais compagnons. Mais une passion commune surtout avait cimenté leur camaraderie. Le comptable et la dactylographe collectionnaient les timbres poste.

Certains se moquent de cette manie. Mais cette manie procure des plaisirs si intenses que les fervents se mettent au-dessus des railleries. Et les deux employés étaient des fervents. Entre deux lettres ou deux additions, ils se communiquaient, chaque jour, leurs dernières découvertes. Et c'était des soupirs d'envie quand l'un disait à l'autre :

—Vous savez, j'ai acheté hier "le 5 centavos de Fernando-Po, 1894."

Ou bien :

—J'ai fait une bonne affaire. J'ai obtenu pour presque rien le "2 annas de Zanzibar 1904."

Aussi M. Maillard, ce matin-là, ne fut pas étonné d'entendre sa camarade expliquer :

—Je suis ravie, car je viens de mettre la main sur une pièce rare.

—Laquelle ? demanda-t-il, soudain intéressé.

—Il y a sept ou huit ans que je cours après. C'est le "7 roubles de Finlande, 1891."

Mais le jeune homme, surpris de la coïnsidence, éclata :

—Vous savez que ce timbre manque aussi à ma collection ? Voilà dix ans que je cherche. Eh bien ! moi aussi, je l'ai trouvé hier.

—Ah bah ! Et qui vous l'a procuré ?

—Je ne l'ai pas encore. Mais je l'aurai ce soir. C'est l'héritier d'un amateur qui vend les albums de son oncle.

—Exactement comme moi !

—Mon vendeur habite rue Rochechouart.

—Comme le mien.

—Il s'appelle M. Moret !

—Sapristi ! Mais alors c'est le même timbre !

Avec des yeux soudain d'angoisse, Mlle Sylvie et M. Jean se regardèrent. Hé quoi ! Fallait-il que, pendant des années, ils aient poursuivi l'un et l'autre cet exemplaire merveilleux et rare, cet exemplaire indispensable à leur bonheur et à leur repos, pour tomber tous deux en compétition ? Au moment d'atteindre au but suprême de leurs recherches, ils allaient se disputer, eux, deux vieux amis, s'aimant comme frère et sœur ! Hélas ! Dans l'âme d'un collectionneur, les sentiments les plus purs ne résistent pas au souffle de la passion.

—J'ai rendez-vous ce soir, reprit Sylvie, avec mon vendeur. Il me laisse le timbre pour vingt francs; je l'aurai.

—Il m'en a demandé trente francs à moi, répondit Jean, mais je ne le lâcherai pas.

—Soit ! J'en donnerai cinquante.

—Et moi, cent !

A nouveau, ils se dévisagèrent. Les plus héroïques résolutions se lisaient dans leurs yeux. Egalement têtus et féroces, ils étaient prêts aux mêmes folies. Bien plus, une haine sourde levait en eux et des mots irréparables allaient leur monter aux lèvres, quand la sonnerie du téléphone les arrêta. Le patron appelait dans son bureau Mlle Sylvie. Il était temps. Pendant que la jeune fille disparaissait, Jean s'en revint vers son grand livre.

Le comptable passa une journée atroce. Les chiffres sans cesse dansaient devant ses regards et se multipliaient en une sarabande de petits "7 roubles de Finlande 1891." s'évanouissant dès qu'il tendait sa main pour les saisir. Le soir, pourtant, apporta un peu de calme dans son esprit. Il réfléchit. Malgré son désir de l'emporter, il ne sacrifierait pas cent ou deux cents francs, qui sait ? plusieurs mois d'appointements, peut-être. Mieux valait abandonner la lutte pour une fois. A sept heures, quand ils se séparèrent Sylvie demanda :

—Eh bien ? venez-vous, ce soir, me disputer "mon" timbre ?

—Non, répondit-il, je vous le laisse !

Etonnée et soudain radoucie, la jeune fille serra la main tendue :

—Merci, fit-elle ! Vous êtes plus généreux que moi, car je n'aurais pas cédé.

* * *

Quelques mois passèrent. Au lendemain de son triomphe, la dactylographe voulut du moins en diminuer l'insolence. Elle offrit à son compagnon de lui montrer la merveille conquise, ce timbre tant désiré qui, dans son album, couvrait maintenant la hideuse petite place blanche, hantise de ses rêves. Mais le comptable, très calme, répliqua :

—Les timbres ne m'intéressent plus. Je ne veux plus m'en occuper.

—Vous n'étiez pas un collectionneur sérieux, déclara-t-elle.

Et, de ce jour, ils ne reparlèrent plus de cette question. Au reste, ils n'en furent que plus heureux. Leur intimité d'autrefois avait repris son cours, mais plus chaleureuse, plus tendre. Dans leurs conversations quotidiennes, ils abordèrent peu à peu des sujets plus délicats et qu'ils n'avaient point tentés encore. Jean, d'habitude réservé, hasarda des compliments à l'adresse de son amie. Sylvie les accepta en souriant, avec plaisir.

D'autres mois passèrent. Un jour que le patron, absent, assurait quelques heures de tranquillité, le jeune homme risqua :

—Depuis que j'ai renoncé à collectionner les timbres, je suis bien malheureux !

La dactylographe leva la tête et, les doigts immobiles sur le clavier de sa machine :

—Pourquoi donc, monsieur Jean ? fit-elle.

—Parce que, seul comme je suis, les soirées sont bien longues pour moi. C'est si triste, la solitude !

—Mariez-vous, déclara-t-elle dans un éclat de rire !

Mais lui, très grave, répliqua :

—J'y ai songé. Seulement, voilà ! Il n'y a qu'une femme au monde qui réponde à mon idéal. Et celle-là ne voudra jamais de moi !...

—Lui avez-vous demandé ?

—Non.

—Alors, essayez.

Le jeune homme sauta de son haut tabouret de comptable et s'avança vers la jeune fille :

—Mademoiselle Sylvie, voulez-vous de moi pour mari ?

L'explication ne fut pas longue. Hé oui ! parbleu ! elle ne demandait que cela, la pauvre ! En quelques minutes, ils eurent ouvert leur cœur ! en quelques minutes, l'affaire fut conclue. Il lui prit les mains. Elle laissa tomber sa tête sur son épaule. Et, dans le silence, le jeune homme balbutia :

—Je vous aime, Sylvie, de toute mon âme. Mais à la joie que vous me donner, une autre se mêle.

—Laquelle ?

—Celle du triomphe. Je vous ai dit que je ne collectionnais plus les timbres. C'était un mensonge. Mais, quand nous serons mariés, nous n'aurons plus qu'un album et alors, moi aussi, je posséderai le "7 roubles de Finlande 1891."

R. Régis-Lamotte.

Deroulede

Ce fut une sublime apparition, celle de Déroulède, le vivant légendaire qui, vainqueur de la maladie, venait à Champigny, célébrer une fois de plus le souvenir de la bataille et sourire aux âmes guerrières des soldats morts pour la Patrie...

Je n'ai jamais approché Déroulède. A peine l'ai-je connu. Je ne l'aperçus que de loin, à des jours de sombres fêtes, lorsque des solennités, des cercueils, des anniversaires promenaient parmi le peuple une figure et une redingote dont l'image est inoubliable, et qu'au pied des statues, à la porte des tombeaux, sa voix mâle, sa tête haute, grandissaient la douleur, la fierté, l'espérance, je ne sais quoi de magnifique, de sonore et d'invaincu. Pour lui, je restai la foule anonyme. Pour moi, pour la foule, il reste, et pour la postérité il restera quelque chose de bien plus grand qu'une politique, une opinion, un programme, une émeute : un symbole, l'héroïque et poétique symbole de la France blessée.

Pour comprendre Déroulède, il faut évoquer des fantômes, il faut dresser dans les mémoires le deuil de 70.

Les collectivités, comme les individus, portent des deuils, versent des larmes. Après les défaites saignantes, la gloire nationale, l'honneur héréditaire s'habillent de noir, se voilent de crêpe, et les plaines rouges, les coteaux désolés ressemblent aux demeures visitées par la mort. Le temps fait son œuvre ; peu à peu les cœurs las perdent la force de souffrir, et de rares énergies gardent les volontés qui éternisent les détresses ; hélas ! il y a pis que l'oubli, il y a le reniement sacrilège, le consentement réfléchi à l'amputation douloureuse, au méthodique énervement du pays et de son armée... Le lendemain du désastre, ces anémies et ces hontes sont inconcevables ; le moment appartient tout entier à la fièvre, à la rage, à l'attente exaspérée, et les regards suivent l'envahisseur qui repasse le fleuve, s'évanouit à l'horizon. Alors, le frisson public a besoin d'un souffle qui le chante, qui soit l'écho de l'heure, et dont la vibration traduise l'âme collective.

Tel fut le cri de Déroulède. Il claironna une colère et un espoir. Il rythma les fières tristesses, les attendrissements hautains, les mélancolies vaillantes, les sanglots qui saluent les rangs fauchés par la mitraille, les tambours qui battent la charge, l'or pâli des uniformes, la funèbre splendeur des loques tricolores, l'ondulation tragique des drapeaux déchirés. La poésie de Déroulède, c'est un régiment qui marche, un régiment que la force accabla, que la valeur rassemble, et qui se ressaisit dans un élan vers la frontière. Elle éclaira la caserne assombrie.

"Déroulède — écrivait un Allemand—est le poète patenté des aspirations françaises." "Il est le *vade mecum* de tout patriote — constatait l'Italien Edmondo de Amicis ; — les collèges l'apprennent par cœur, les théâtres le déclament, les salons le récitent, les rues le répètent."

Les vieux lascars d'Afrique dessinaient au charbon sur les murs militaires son étrange profil, son nez caractéristiqe, et disaient aux visiteurs : Celui-ci est monsieur Déroulède, le grand Parisien, lieutenant de zouaves et avocat, un bon enfant... mais un rude soldat tout de même." Victor Hugo l'accueillit par ces paroles : "Votre nom a précédé chez moi votre personne, et il faut que votre nom soit bien célèbre pour m'être parvenu, car, désormais, je ne suis plus de ce monde."

J'ai cité de Amicis. Le chapitre que ses *Ritratti letterari* (Portraits littéraires) consacrent à *Paolo Déroulède*, et qui — voisinage ironique—suit une étude consacrée à *Emilio Zola*, fourmille de traits expressifs, de fabuleux épisodes; la belle langue italienne caresse les exploits du héros, leur prête un charme musical. Une scène entre dix : après quatre heures d'une mortelle attente sur le sol maudit de Sedan, Paul a pu, enfin, transporter dans une chambre son pauvre André, frappé au ventre d'une balle; un médecin ennemi tente l'extraction; tandis qu'il opère, des Allemands, sous les fenêtres, jouent la marche de *Lohengrin;* à la porte, une bande prussienne attend qu'on lui permette d'admirer un portrait de Frédéric le Grand; la balle est extraite: — "Acceptez ma montre," dit Paul au médecin. — "Non," répond le docteur, "ce serait un paiement." — Eh ! bien, acceptez ma main..."

Quelle gravure ! Rien n'y manque, ni les noirs profonds, ni les blancheurs lumineuses; il y a de la douleur, de la générosité, du sourire, de la bravoure, de la bonté. Souvent je rêve d'un Raffet dont les burins rigides, au lieu du classique bonnet de la garde impériale, lithographieraient les képis des moblots improvisés. Je lui recommande l'épopée déroulédiste, surtout le roman inouï d'une fantastique évasion.

Lorsque j'aperçus Déroulède, le cauchemar de 70 commençait à s'éloigner. Ce fut au Palais de Justice. On ne l'accusait pas encore d'avoir fomenté des complots; il poursuivait un diffamateur; Me Falateuf soutint la cause; l'éloquence du vieux bâtonnier brilla de tout son éclat; le discours électrisa; un spectacle admirable souleva la salle entière: la main de l'avocat, qui, ardente, commentait ses paroles, dominait la tête du poète assis devant lui; soudain, la main du poète, s'élevant, saisit la main de l'avocat, et l'étreinte unit les deux gestes qui frémirent ensemble, qui, ensemble, scandèrent l'envolée des paroles, battirent la mesure aux cris du cœur... Déroulède plaida encore, cette fois à la Chambre des appels correctionnels; l'enthousiasme d'un réquisitoire salue sa vie merveilleuse.

Un autre réquisitoire devait métamorphoser en criminel, en condamné, le chantre des nobles défaites, ravir les douces plaines, les douces collines de France, infliger les tourments de l'exil au compagnon de Gambetta, à l'héroïque évadé de Breslau, à l'incarnation frissonnante de la Patrie blessée ! Oui, il était écrit que le soldat de 70 qui, prisonnier de l'Allemagne, regagna le sol natal en échappant aux gendarmes de Prusse, serait chassé du même sol entre deux gendarmes de France !

Aujourd'hui que le temps a banni ces tristesses, l'odieuse dent des factions n'entame plus une gloire solide comme le bronze qui, plus tard, en éternisera les traits. Un respect unanime salue le soldat-poète dont aucun mal, dont aucune vieillesse ne saurait fatiguer l'ardeur. Son admirable leçon, qui nous apprit la splendeur du renoncement enfantera, s'il le faut, de nouveaux courages; car la vie des peuples, comme la vie des hommes, est fécondée par les abnégations; le mot de Pascal a un sens absolu : toujours, qu'il s'agisse des collectivités ou des individus, la vie est un long sacrifice qui ne s'achève que par la mort.

Emile de Saint-Auban.

DEUX FEMMES ECHAPPERENT A L'OPERATION

Grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham— Voici leur témoignages.

Edmonton, Alberta, Can.—"Je pense qu'il n'est rien moins que juste, pour moi de vous remercier de vos bons conseils et de ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour moi. Quand je vous écrivis, il y a quelque temps, j'étais une femme malade, souffrant de maladie féminines. Les organes étaient enflammés, je ne pouvais ni me tenir debout, ni marcher la moindre distance. A la fin je dus prendre le lit, et le docteur me dit qu'il me fallait subir une opération, ce à quoi je me refusai. Une amie me conseilla le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et maintenant, après en avoir pris trois bouteilles, je me sens une autre femme. Je recommande de tout cœur cette médecine à toutes les femmes qui souffrent de maladies féminines. J'ai aussi pris des Pilules de Lydia E. Pinkham pour les Reins et je considère qu'elles sont excellentes. Je ne me passerai jamais de ce remède à la maison."—Mme. Frank Emsley, 903 Columbia Avenue, Edmonton, Alberta.

L'autre cas

Beatrice Neb.—"Juste après mon mariage mon côté droit commença à me faire souffrir et parfois la douleur était si forte que je souffrais terriblement. J'aillai voir trois médecins et chacun d'eux voulait m'opérer, mais je ne voulus pas y consentir. J'entendis parler du bien que faisait aux autres le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et j'en pris plusieurs bouteilles avec le résultat que je n'ai plus souffert de mon côté depuis. Je suis en bonne santé et j'ai deux petites filles."—Mme R. B. Child, Beatrice, Neb.

A Nos Abonnés en retard

Nous invitons nos lecteurs à nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement.

Soumissions pour les Approvisionnements Indi ns.

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Tender for Indian Supplies" seront reçues au département jusqu'au mardi 6 janvier 1914 à midi, pour la livraison des approvisionnements aux indiens pendant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1915, droits payés à divers points au Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Des formes de soumissions contenant tous les détails peuvent être obtenues sur application au soussigné. Aucune soumission même la plus basse ne sera obligatoirement acceptée.

Les journaux insérant cet avis sans autorisation préalable du Département ne seront pas payés.

DUNCAN C. SCOTT,
Député Surintendant Général des Affaires Indiennes.
Département des Affaires Indiennes, Ottawa, Ont., 1 décembre 1913.

"NORWOOD GARAGE"

Spécialité de travaux de moteurs légers Réparations, mise à neuf et construction de camions-automobiles, automobiles et pièces détachées.

Voitures de "Livery" et Touriste
à toute heure de jour et de nuit.
PHONE MAIN 2498

Office, Atelier et Garage :
COIN des RUES HORACE et ST-JOSEPH
Norwood

Pourquoi acheter à Winnipeg, lorsque vous pouvez trouver dans votre Cite tout ce qui vous est nécessaire? Nous sommes en position de vous fournir tout ce qui a rapport à l'automobile à des prix defiant toute concurrence.

ALBERT CONTANT
GERANT

NOTICE

NOTICE is hereby given that application will be made at the next session of the Legislative Assembly of the Province of Manitoba for the passing of an Act to incorporate the Society of Mary, Province of St. Louis, St. Boniface, Manitoba.

Dated at Winnipeg, this Fifth day of December, A.D. 1913.

NOEL BERNIER.
Sollicitor for the Applicants.

DESJARDINS FRERES

ENTREPRENEURS DE
POMPES FUNEBRES
314 *TACHE AVENUE*
En face de l'Hôpital de
Saint-Boniface

A VENDRE

Nous avons reçu d'Ontario un choix de vaches de race Holstein, Jersey et Ershires, ces vaches devront donner veau sous peu. S'adresser à l'Ecurie de Vente, au coin du Chemin Ste-Marie et Ste-Anne. Venez examiner ce stock. Téléphone Main 5655.

MEECH & ARMSTRONG,
Propriétaires.

Soumissions

DES Soumissions cachetées, marquées "Tender for Plumbing and Heating" seront erçues par le soussigné jusqu'au jeudi 8 janvier 1914, à midi, pour el plombage et le chauffage des Bâtisses des Volailles, au Collège d'Agriculture, à Saint-Vital.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté par la banque d'une valeur de au moins cinq pour cent du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué au profit du Gouvernement Manitobain au cas ou la personne ou la Compagnie soumissionnaires refuserait de ratifier sa soumission par un contrât écrit ou qui après l'avoir fait négligerait d'en exécuter toutes les clauses.

Plans, spécifications et conditions du contrat et tous détails peuvent être consulté à l'Office de l'Architecte Provincial, No 261 Fort Street, Winnipeg.

Aucune soumission même la plus basse ne sera obligatoirement accepté.

W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, déc. 29 1913.

HOTEL RENO

COIN DES RUES MAIN ET HIGGINS
(A deux pas de la gare du C.P.R.)

Nous avons le plaisir d'annoncer à la population française que nous venons de prendre possession de cet Hôtel.

Les améliorations modernes que nous faisons faire actuellement en feront un hôtel des plus confortables de la ville. Un omnibus pour les voyageurs fera le service à l'arrivée de tous les trains.

Taux : — $1.25 par jour
Ouvert jour et nuit. Cuisine excellente
Repas :—25 cts.

JOS. THIBAULT, Gérant — PHONE GARRY 4292

J. A. BONIN, Propriétaire

Pour Vos Cadeaux de Noel

Rappelez-vous qu'un objet de piété fait le plus beau Cadeaux de Noel ou du jour de l'an. Vous trouverez aux Librairies Keroack un très grand choix de ces articles, tels que Crucifix, Chapelets en nacre, crystal, rubis, émeraude, améthyte, etc.; moulés en or ou en argent, médailles du scapulaire de la Ste Vierge, etc. en or ou en argent; bénitiers, statues, chandeliers, livres de prières en français ou en anglais, images religieuses, calendriers artistiques ainsi qu'un grand assortiment de nouveautés en jouets et cartes pour Noel et le jour de l'an à très bon marché.

N'attendez pas au dernier jour pour acheter vos cadeaux. Allez immédiatement aux

Librairies Keroack
227 Rue Main — WINNIPEG
52 Rue Dumoulin — SAINT-BONIFACE

344 RUE MAIN — WINNIPEG — En face de la rue Notre Dame E.

Carsley & Cie

La Grande Vente d'Ecoulement DE JANVIER

——Est maintenant en Pleine Activité——

Tous les prix sont marqués très bas afin d'obtenir un prompt écoulement.

Rubans, à solder, la verge 5cts
Vert et marron seulement, à solder, cette semaine, meilleur marché que le prix de manufacture, largeur. 2 à 7. Vente spéciale, la verge 5cts
Sacs à main, cuir, pour dames, différents styles, Rég. $2.50—vente .... 49cts.
Vêtements de dessous, chauds. pour dames, toutes tailles, à solder .... 29cts.
Essuie-mains turcs avec bordures en couleur, pur coton .... 2[illegible]cts. la paire
Indiennes rayées fantaisie à solder ... 10cts. la verge
Combinaison, laine blanche et naturelle, façon Watson, pour dames prix de vente .... 89cts.
Cent douzaines de mouchoirs à solder 2 pour 15cts.
Bas noirs, en coton, pour dames, solides, vente spéciale, deux pour .... 25cts.

CARSLEY & CIE.

J. D AOUST, TEL. MAIN 5598 — E. DUGAL, TEL. MAIN 7469

DAOUST ET DUGAL

ENTREPRENEURS DE

Plomberie, Chauffage, Couvertures, Corniches et Plafonds Métallique.

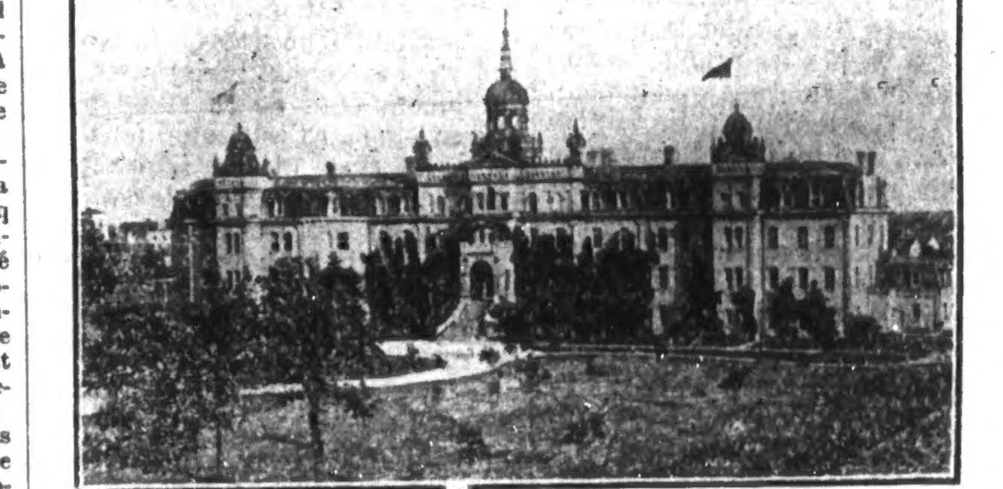
Attention particulière pour Eglises, Couvents, Ecoles

ESTIMÉS FOURNIS SUR DEMANDE

Boîte Postale 159

259 Avenue Provencher, — St-Boniface, Man.

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE



Affilié à l'Université du Manitoba. Deux cours classiques, l'un français, l'autre anglais, préparent au titre de B. A. de l'Université. En outre, cours commercial complet Vaste terrain.

Pour renseignements, s'adresser au

REV. PERE RECTEUR,
Le Collège, Saint-Boniface, Manitoba

COUVENT DE SAINTE-AGATHE

Magnifique maison d'éducation tenue par les Sœurs des Saint-Noms de Jésus et de Marie, dans le village de Sainte-Agathe.

Toutes les améliorations modernes.
Classes superbes.
Vaste cour de récréation; joli entourage, ayant comme décor la prairie, la verdure des bois et la rivière Rouge.
Enseignement complet en anglais et en français.
Un train arrive de Winnipeg à Sainte-Agathe tous les matins et ramène les voyageurs à la ville dans l'après-midi. Un autre train arrive le soir et part le matin.

Termes par mois: Pension, éducation, blanchissage et lits, $11.50.

Pension	$8.00.
Education	1.50.
Blanchissage	1.00.
Lit complet	1 00.
Musique	8 00.

S'adresser à :

La Superieure du Couvent de Sainte-Agathe
Sainte-Agathe, Manitoba

The Guilbault Co.

Entrepreneurs LIMITE

DE TRAVAUX PUBLICS

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES; CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que: Gravier, Sable Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.

BUREAUX ET COURS : — Estimations fournies

Norwood, St-Boniface

Téléphones : Bureaux, Main 604; Cours à bois, M. 7442 — B de Poste, 148

LA POSTE

Ce serait une grave erreur de croire que la poste, dont l'origine remonte à la plus haute antiquité, a été dans le principe, instituée pour servir les intérêts des particuliers. Ses fondateurs, Cyrus, Auguste, Charlemagne et Louis XI même, n'avaient eu d'autre but que de se mettre plus facilement en rapport avec leurs provinces les plus éloignées. A cet effet, ils avaient disposé, sur les principales routes de leurs Etats, des relais de chevaux et de courriers toujours prêts à transporter leurs ordres.

Un fait bien digne de fixer l'attention, c'est qu'en France ce fut l'initiative privée qui se substitua à l'impuissance du pouvoir central, pour créer des communications relativement régulières entre différentes parties du territoire. Au milieu de la longue nuit féodale, alors que les postes carlovingiennes avaient disparu comme toutes les autres institutions du grand empereur, on vit apparaître les premiers précurseurs de la poste moderne. C'étaient les petits messagers de l'Université de Paris, qui allaient et venaient entre Paris et les provinces, pour servir de traits d'union entre les nombreux écoliers de la célèbre corporation et leurs familles. Ces messagers qui, au début, transportaient des lettres, des paquets,de petites sommes d'argent et même des voyageurs, finirent par gagner peu à peu la confiance entière des particuliers.

Tout imparfait qu'il fût, ce genre de communication se développa au point de devenir une source de revenus importants, grâce aux nombreux privilèges qui furent octroyés par les rois de France à l'Université, à ses élèves et à ses messagers.

L'institution était en pleine prospérité, lorsqu'en 1464, Louis XI fonda définitivement les postes pour le besoin de sa politique, mais en stipulant qu'elles ne devaient servir qu'au roi, à ses officiers, à ses délégués dans les provinces et à ses ambassadeurs dans les pays étrangers.

L'Etat ne se reconnaissait donc pas encore comme le serviteur du public. Les courriers royaux finirent cependant par se charger des lettres des particuliers, dont la majeure partie continua à être transportée par les messagers de l'Université.

Il fallut attendre, pendant plus d'un siècle et demi, la création officielle de la poste aux lettres. L'honneur de cete grande réforme revient à Richelieu, qui fit paraître le premier tarif et prescrivit la marche régulière des courriers, en créant des "piétons distributeurs." —les ancêtres de nos facteurs modernes. — des percepteurs — nos sympathiques receveurs actuels — et des courriers partant à jours fixes. Finalement, Louis XIV ajouta à ces importants services celui des "articles d'argent," origine des lettres chargées et des mandats.

Nous ne nous attarderons pas à refaire ici l'histoire de toutes les transformations successives que la poste a subies depuis cette époque, ce qui dépasserait, d'ailleurs, le cadre nécessairement restreint que nous sommes tracé. Aussi, nous bornerons-nous à rappeler, en quelques traits, les faits les plus saillants qui dominent l'histoire de l'institution des postes, depuis Richelieu jusqu'à nos jours, et qui ont permis à ce grand service public un instrument économique de premier ordre.

Citons d'abord la création, à partir du 1er avril 1830, de la poste rurale, grâce à laquelle l'habitant le plus déshérité de nos dernières bourgades peut recevoir tous les jours sa correspondance.

Dix ans plus tard, un Anglais de génie, Rowland Hill, dote son pays des bienfaits de la taxe uniforme, que la France appliqua, à son tour, le 1er janvier 1849, en émettant les premiers timbres-poste.

Une quinzaine d'années après, la France organise définitivement les bureaux de poste ambulants et les services maritimes de grande navigation.

Poursuivons encore et signalons la fondation, en 1874, de l'Union générale des postes conclue à Berne et devenue depuis, au Congrès de 1878, l'Union postale universelle. Ce fut là une œuvre féconde entre toutes qui, en consacrant le principe de l'uniformité des taxes dans les relations internationales, imprima à l'échange des correspondaces entre les différents pays une activité qui ne cesse de s'accroître.

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que tous les progrès actuels aient supprimé entièrement l'antique et pittoresque poste de jadis. Dans toute l'étendue du vieux continent, les courriers montés font encore, annuellement, un parcours évalué à deux cents millions de kilomètres et les facteurs-piétons, dans le même temps, ne couvrent pas moins de cent cinquante millions de kilomètres.

La France a sa bonne part dans ce total respectable, et la couleur locale de ses différentes régions n'y perd pas ses droits. A Saint-Flour, par exemple, une rangée d'antiques véhicules jaunes attend, chaque jour, le train de Paris et s'éparpille ensuite, portant le "courrier" aux quatre points cardinaux de cette partie si tourmen- courriers sont souvent forcés de quitter le siège où ils sont juchés et de poursuivre leur route à cheval. De longs poteaux, émergeant de la neige, les guident seuls dans ce désert sibérien. Dès que la nuit vient, des postes de secours, disséminés de loin en loin, sonnent la "cloche des perus", mais trop souvent le courrier, enveloppé par la rafale, n'est plus à même d'entendre ou de se diriger, et tombe pour ne plus se relever, à quelques pas de ce phare terrestre.

Sur les "causses" pierreux de la Lozère, le risque professionnel est différent, mais non pas moindre. Bon an, mal an, la foudre tue un habitant sur mille. Le modeste et héroïque facteur ou courrier contribue largement à cette funèbre proportion.

A la place où il s'est abattu avec son précieux fardeau, on élève une petite colonne de pierre aussi simple que son dévouement, et l'on écrit dessus, sans plus d'éloquence :

"Ci-git un tel, facteur foudroyé !"

Touristes, quand vous rencontrerez au hasard de la route, les pierres funéraires de ces humbles serveurs postaux, songez qu'ils tombèrent victimes du devoir, et ayez pour eux un souvenir ému...

PAUL DE MERRY.

Le Marché Mondial Des Métaux

La Démocratie :

La vie économique contemporaine se passes la plupart du temps dans la coulisse, à l'abri des regards indiscrets, à l'abri surtout des investigations de tous ceux qu'ele pourrait et devrait intéresser: le problème économique essentiel pour chacun n'est-il pas d'assurer la vie matérielle, ou si celle-ci est assurée, d'augmenter ses revenus et son bien-être. Tout ce qui dépasse la sphère de l'économie personnelle semble, par définition, vain et superflu.

Cependant, si cette méthode d'information vraiment mesquine et étroite allait se retourner contre ceux-là mêmes qui la pratiquent ! C'est d'ailleurs ce qui arrive infailliblement, aujourd'hui que le marché des grands produits, blés, cafés, sucres, laines, etc., est devenu de régional et national qu'il était mondial et international. Nos contemporains construisent à grand peine quelques petites sphères bien isolées et bien closes où ils croient s'enfermer; mais ces petites demeures sont ouvertes, quoiqu'ils en disent et quoiqu'ils fassent, à tous les souffles qui viennent du large.

Le remarquable discours prononcé l'autre jour à la Chambre par M. Margaine, lors de la discussion de l'Ouenza, nous fournira une occasion de le montrer.

C'est un fait aujourd'hui bien connu et véritablement indiscutable que le marché des métaux, des minerais, des mines et des pétroles, est devenu, depuis une trentaine d'années, un marché international où domine la coalition tiromphante des producteurs.

L'iode est aujourd'hui produite par le seul Chili et concentrée par une seule maison de Londres: le prix en a sensiblement monté: 20 francs le kilo, soit onze fois le prix de revient.

Brome, bismuth, platine, iridium, paladium sont logés à la même enseigne: le platine est monté de 3,200 francs en 1901 à 7,500 francs en 1913, alors qu'il revient à environ 2,500 francs.

Le pétrole et l'acier ont donné lieu aux agissements des grands trusts internationaux dont l'action est encore mal connue mais l'existence indéniable.

Laa "Standard Oil Company" est, a-t-on dit, après l'Eglise catholique, la plus puissante organisation du monde. Il faut voir par le détail sa politique de conquête des marchés, les essais de résistance partout vaincus, pour comprendre la force invincible de ce groupement.

Savez-vous comment sont fixés les prix de l'acier aux Etats-Unis? Tous les mois, un diner connu sous le nom de "Diners Garys" réunit les quatre-vingts industriels de la profession. Point de contrat: chacun engage sa parole, et production et prix sont ainsi réglés sans difficultés.

Devant pareille organisation mondiale, que devenons-nous, pauvres consommateurs? Que deviennent les producteurs isolés? Un fétu de paille dans la tempête.

L'heure n'est point ici de deviser sur l'avenir de ce mouvement, sur les devoirs impérieux qu'il impose à la France de tenir sa place dans ce concert industriel aujourd'hui réglé sur la scène économique, comme sont traitées internationalement aussi les questions purement politiques.

Les quelques faits rappelés plus haut suffisent à démolir l'illusion, trop tenace chez beaucoup, de la tour d'ivoire économique: qu'ils le veuilient ou non, le marché est aujourd'hui international. C'est là un fait qu'il faut accepter comme tel, qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en désole.

Les philosophes y trouvent sans doute l'occasion de contempler un beau spectacle qui n'est pas sans grandeur: cet internationalisme du marché est beau par lui-même, en raison même des quantités traitées et de la discipline imposée aux producteurs.

D'autres se préoccupent, non sans raison, des répercussions possibles sur les questions sociales, de cette organisation internationale du capital et des moyens de production; les plus réfractaires admettront peut-être que l'Internationale ouvrière n'est point de trop pour répondre à cette puissante organisation patronale et sauvegarder les intérêts des travailleurs.

Nous voudrions simplement et pour aujourd'hui y trouver une manifestation de plus de la solidarité qui relie les divers peuples: la vie économique internationale n'est pas un vain mot mais une profonde réalité, qui a déjà transformé et transformera plus encore demain les problèmes et les solutions.

Prenons le parti que notre tempérament ou nos convictions économiques nous imposeront, mais de grâce, n'assistons pas, en naïfs et en gogos, à l'une des plus prodigieuses révolutions économiques que l'histoire ait jamais enregistrées.

Combien ridicules et imprudents aujourd'hui ceux qui mettent la tête sous le bras et s'endorment dans les vieilles et chères routines, sans voir les gigantesques changements et de décors sur la scène mondiale !

BARTHELEMY RAYNAUD.
Professeur à la Faculté de Droit de l'Université d'Aix-Marseille.

Faciocultore

La doctoresse Nathalie Fedoroff, dans un livre récent, qui a été reçu par l'Académie de médecine, nous montre que la laideur n'est pas incurable. Elle se fait forte de transformer tous les visages en faisant agir "en commun, l'art médical et la psychologie expérimentale."

—Ne pas faire sur le visage de cures de citron ou de vinaigre, ditelle, ce sont des pratiques irrationnelles autant que dangereuses. La fraîcheur et la beauté du teint, le poli et la fermeté de la peau, l'absence de rides et de graisse, tout cela est lié à une circulation sanguine et au bon fonctionnement du système nerveux.

J'indique, pour les personnes pâles, de l'eau froide sur le visage, qui excitera la peau et lui donnera de la fraîcheur. A celles ayant le teint coloré, des ablutions d'eau chaude, matin et soir. Jamais d'eau tiède, car celle-ci amollit la peau et prédispose aux gerçures. Au besoin, ajouter un peu de borax pour les peaux grasses, celui-ci bonifiera et blanchira l'épiderme. Le soir, avant le coucher, frottez-vous énergiquement la figure avec du blanc d'œuf, que vous appliquerez au moyen de coton hydrophile. Votre teint deviendra d'une blancheur immaculée.

En ce qui concerne la chevelure, Mme Fedoroff s'exprime ainsi:

—Ceux ou celles qui désirent conserver leurs cheveux, doivent faire usage du peigne fin, qui débarrasse le cuir chevelu des déchets épidermiques et qui, en même temps, active la vitalité de la peau et stimule la croissance des cheveux. En même temps, faire usage, deux fois par semaine, de lotions alcooliques pour enlever la graisse en excès.

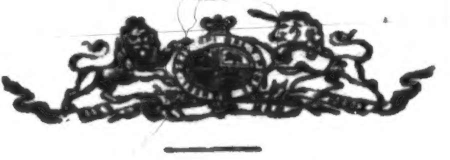
Ce n'est pas tout. Il faut, tous les mois, se laver la tête avec de l'eau de Panama additionnée de deux ou trois jaunes d'œufs, par litre de liquide et un peu de borax de soude. Vos cheveux ainsi traités ne tomberont plus et ils auront l'avantage d'être souples et brillants.

Qu'attendons-nous pour essayer?

Une Cuisine Pas Petite

Il parait que la plus grande cuisine du monde entier est celle du Bon Marché à Paris.

Elle nourrit chaque jour 4,000 employés. Le plus petit chaudron contient 75 quarts et le plus gros 375. On y trouve 50 poêles à frire... ce qui, à première vue n'a rien d'extraordinaire, mais cela commence à le devenir quand on sait que ces poêles sont des casseroles pas banales, pouvant chacune frire, en une fois 300 cotelettes, ou 220 livres de pommes de terres. Quand, au déjeuner on sert des œufs, il en faut 8,000 d'un coup, etc...



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entree par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le pere, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un sejour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupee par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de sen homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra resider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entree du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir a preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur

N. B.—La publication non-autorisee de cette annonce ne sera pas payee.

UN NOUVEAU PROGRES

Il peut être intéressant pour nos lecteurs d'apprendre que *Le Manitoba* d'aujourd'hui a été imprimé par une nouvelle presse: une magnifique Meihle, qui peut nous délivrer plusieurs mille feuilles à l'heure.

Lorsque nous donnâmes au *Manitoba* ses huit pages, en août dernier, il devint binetôt évident que notre vieille presse ne pourrait suffire aux exigences de l'atelier. Il fallut donc songer à faire face aux besoins nouveaux. La vignette qui représente notre acquisition prouve à nos fidèles lecteurs que nous n'avons pas fait les choses à demi.

Cette presse, d'un type puissant, complète fort heureusement une longue série d'améliorations commencée dans notre atelier depuis déjà plusieurs années.

Le Manitoba d'il y a six ou sept ans était *composé* à la main; il était imprimé sur une presse qui datait de près de quarante ans et qu'un manœuvre tournait à bras. C'était le temps où nous habitions le fameux *Château du Coin du Pont*......

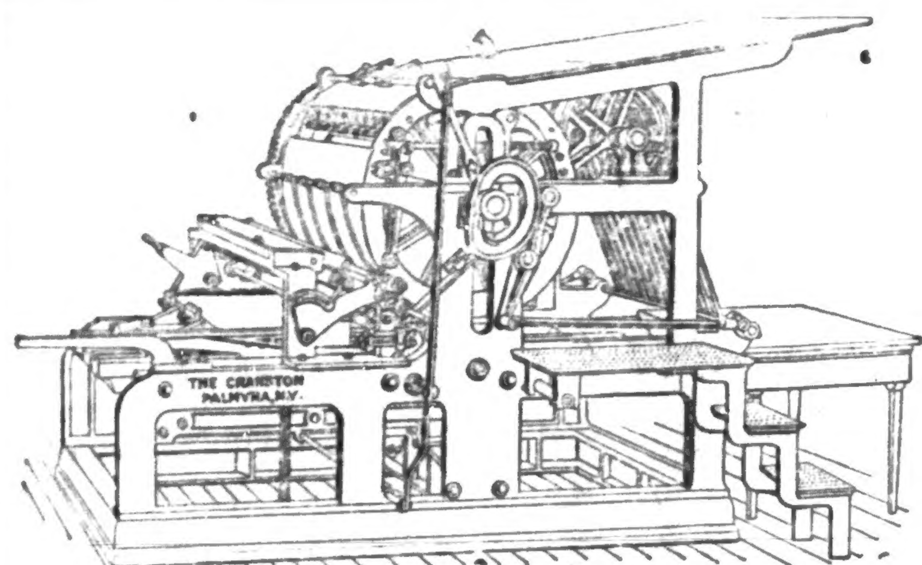
C'est avec une légitime satisfaction que nous contemplons l'atelier d'aujourd'hui: grande salle confortable à fondation de béton, casiers nombreux, machine à composer, moteurs électriques, presse moderne, plieuse rapide, accessoires de toutes sortes...

Tout ceci nous amène à dire que *Le Manitoba* est outillé de telle sorte qu'il peut entreprendre à bon compte tous travaux d'imprimerie, depuis le simple en-tête de lettre jusqu'au volume relié. Les municipalités, les commissions scolaires, les corporations, les compagnies, les maisons de commerce, les particuliers trouveront bon compte chez nous: excellence de travail, promptitude dans l'exécution des commandes, prix convenables.

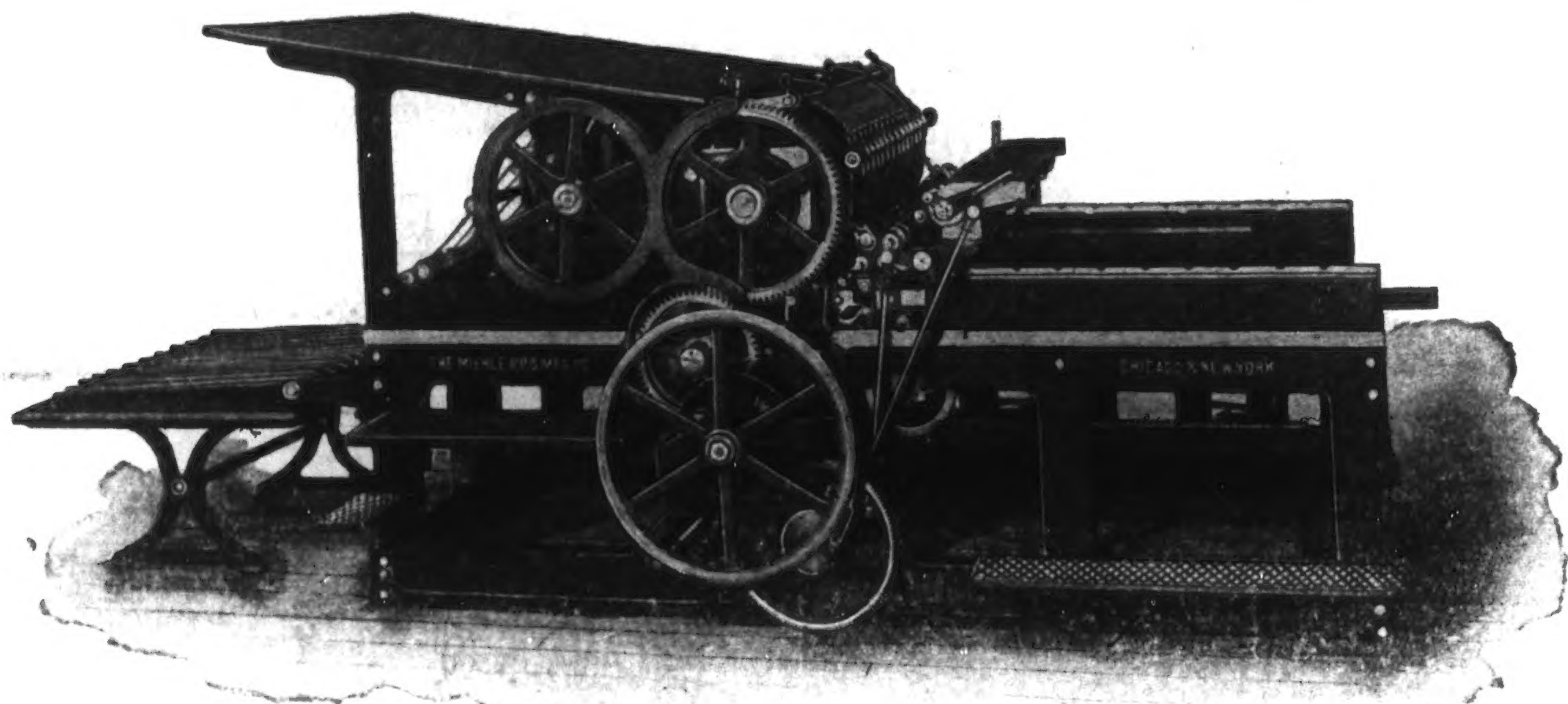
Pour *Le Manitoba*, comme journal, il profite de cette occasion pour dire au public son désir d'être toujours de plus en plus intéressant. Nos amis sont assez aimables pour nous dire qu'ils aiment leur vieux *Manitoba* et qu'ils le lisent chaque mercredi avec intérêt; nos abonnés augmentent de semaine en semaine; nos annonceurs se déclarent satisfaits de notre service. N'est-ce pas que nous avons raison d'exprimer notre reconnaissance au public et notre confiance en l'avenir ?



Première presse du *MANITOBA* tirage, 300 par heure



Deuxième presse du *MANITOBA* tirage, 1200 par heure



"The Michle," presse rapide, dont *LE MANITOBA* vient de faire l'acquisitiou

La Caisse Scolaire de l'Ecole Provencher

La création d'une caisse scolaire à l'Ecole Provencher fut annoncée dans les journaux il y a un mois. Un des éditeurs, dans son eathousiasme, avait émis l'idée que l'Ecole Provencher était la première dans l'ouest qui eût organisé une caisse scolaire. Deux écoles ontdepuis revendiqué l'honneur d'avoir devancé celle de Saint-Boniface. Cela montre simplement que les personnes, qui sont préoccupées du bien matériel et moral des enfants, souvent se rencontrent sur un même bon terrain.

A Saint-Boniface, l'établissement de cette caisse scolaire a été accueilli avec la plus vive satisfaction, non seulement par les parents, mais aussi par les autorités religieuses et civiles, comme en font foi les compliments élogieux et les lettres de félicitations décernés au Rd. Frère Joseph. La confiance qu'on a placée dans cette œuvre moralisatrice n'a pas été trompée; les résultats ont surpassé toute prévision; ainsi dans le premier mois le montant des épargnes ramassées presque sou par sou a atteint le joli chiffre de cinq cents piastres.

A l'Ecole Provencher on n'a pas eu recours à des systèmes de rivalités entre les classes; la sage organisation et le bon fonctionnement ont suffi pour assurer un si grand succès. Voici comment fonctionne la caisse d'épargne d ecette Ecole: Chacune des classes a son banquier spécial: les banquiers sont des garçons de la classe supérieure. Pour tenir un compte bien exact ne pouvant jamais prêter à contestation il y a quatre papiers différents, savoir: Premièrement un carnet personnel à chaque garçon, portant son nom et son adresse et que les parents peuvent vérifier chaque soir. Dans ce carnet sont marqués les versements successifs, même d'un sou, en regard de la date où s'est fait le dépôt; sur ce même carnet se trouvent deux autres colonnes pour la balance et les retraits de fonds. Deuxièmement, un carton similaire au carnet de chaque garçon, qui en est par conséquent le double, et reste à la disposition du Principal de l'Ecole.

Troisièmement, une feuille quotidienne par classe, indiquant le nom des garçons qui ont fait un versement dans la journée avec les versements. Ces versements sont additionnés par le garçon banquier de la classe. Les opérations de ces trois papiers se font sous les yeux des intéressés de la classe.

Quatrièmement, une feuille, formant reçu, portant le montant de la somme qu'un déposant voudrait retirer et la signature du garçon qui demande ce retrait. Cette opération est exclusivement du ressort du Principal.

Le matin, avant le commencement des classes, les banquiers se rendent chacun dans sa salle respective, s'assied à un bureau et se met à la disposition des garçons qui ont à remettre une épargne; il inscrit sur les trois papiers mentionnés plus haut. Un autre garçon, banquier majeur, sous le contrôle du Principal, vérifie la troisième feuille de chaque banquier et perçoit la somme y portée. Il fait ensuite le total des montants de toutes les classes. Dans l'après-midi a lieu la même opération que le matin. Enfin le jour même le produit de tous les versements de la journée est déposé à la banque, qui a un compte ouvert avec l'Ecole Provencher. La banque sert à l'Ecole l'intérêt qu'elle accorde à tout autre déposant et qu'elle ajoute au capital deux fois par an; et c'est au principal qu'il incombe de répartir l'intérêt total proportionnellemtn aux versements de chaque garçon.

D'après cette courte, mais si favorable expérience d'un mois, il est hors de doute que l'institution de cette caisse scolaire, avec son organisation si complète quoique fort simple, est appelée à produire un bien immense parmi les garçons à présent et plus tard; peut-être aussi ce bien se fera parmi certains parents, car les enfants sont très insinuantes et très importuns pour leur arracher souvent quelques sous qui constitueront pour la famille une économie qui ne se serait pas faite sans l'existence de la caisse de l'Ecole; ou bien ils seront frappés de la manière rapide avec laquelle les sous de leurs enfants sont devenus des piastres, et se décideront à porter des piastres à une banque d'épargne pour les voir devenir des louis ou des livres sterlings.

Quelle douce joie, pour un garçon, si, dans un moment de gêne, il peut offrir à ses parents les économies de sa caisse d'épargne ! ou s'il peut contribuer à une bonne œuvre qui mérite sa sympathie !

CONDOLEANCES

A sa dernière séance, la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg a adopté la résolution suivante qu'elle nous prie de bien vouloir insérer dans notre journal.

"La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg apprend avec douleur la mort soudaine à Los Angeles de son président honoraire, Sir Joseph Dubuc. Elle offre à Lady et à sa famille ses plus sincères condoléances."

H. HÉROUX.
Secrétaire.

A une assemblée régulière de la Cour Taché, No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques tenue mercredi le 14 janvier A.D., 1914, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par le frère J. A. Marion, D.H.C.R. appuyé par le frère L. D. Senez, Sec.-Financier, qu'il soit résolu :

Que la Cour Taché, No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques a apris avec profonde douleur la mort de Sir Joseph Dubuc, père des frères Docteur Gustave et Albert Dubuc et aussi de Albert Holland, fils du frère Joseph Holland et neveu du frére Antoine Gauvin. De Révde Sœur Marie du Sacré-Cœur, fille du frère Liguori Gagné. De Madame Hamel, mère du frère Alfred Hamel et belle-mère du frére Nap. McDonald.

"La Cour envoie aux frères éprouvés et à leur famille l'expression de ses sincères sympathies.

Que copie de la présente soit transmise aux frères éprouvés et à la presse.

J. A. PRENDERGAST,
Sec.-Archiviste.

Académie St. Joseph

Programme de la soirée donnée le 8 janvier dernier à l'Académie St. Joseph et liste des heureuses gagnantes des médailles offertes par MM. les Commissaires:

Morceau de piano—Sonate Allegro, op. 10. No. 12 ... ...*Beethoven*

Mlles B. Paradis, B. Rochon

Chœur—L'Angelus ... ...*Chaminade*

Au piano, Mlles B. Paradis, B. Rochon

COMPLIMENT DE FETE

DISTRIBUTION DES MEDAILLES

Morceau de piano—Valse en E mineur op. post ... ...*Chopin*

Mlle Nesta Smith

ALLEGORY—LIGHTHEART'S PILGRIMAGE

Morceau de piano—Contre Tanze ... ...*J. Seiss*

Mlles M. A. Béliveau, M. Benoit

Chœur—Glisse, Traineau Rapide ... ...*Leo Délibes*

Au piano, Mlles I. Willan, B. Paradis

Morceau de violon—Balade et Polonaise... ... ... *H. Vieuxtemps*

Mlle E. Couture, élève de M. C.Couture

Au piano, Mlle Couture

DRAME—HELENE POLE

Episode de règne d'Eliabeth

I Acte

Morceau de piano—Valse Parisienne ... ... *Paul Wachs*

Mlles J. Béliveau, L. Patenaude

II Acte

III Acte

Duo de piano........Airs Canadiens

OREMUS PRO PONTIFICE

O Canada, Terre de nos Aieux ... ...*C. Lavallée*

Allucution de Sa Grandeur Monseigneur L. P. A. Langevin, archevêque de SaintBoniface

GOD SAVE THE KING

COMPLIMENT DE FETE

Personnages

Mlles J. Guilbert, R. A. Dufault, J. Lavoie, J. Vanassche, E. Senez.

Médailles d'or accordées par MM. les Commissaires aux élèves qui ont obtenu le brevet de 2e classe—Mlles I. King, B. Longpré, J. Savoie, M. Davey, I. Curtis, E. Coyle, G. Lecland.

Médailles d'argent accordées par MM. les Commissaires aux élèves qui ont obtenu le brevet de 3e classe—Mlles M. Elgert, G. DeCou, B. Roy, V. Costigan, C. Ducharme, A. Gagné, A. Jasques, A. Kéroack, M. Senez, E. Couture, M. Korestka.

Médaille d'or donnée par l'Institut à Mlle Nesta Smith qui a obtenu le brevet de classe supérieure de l'Université de Toronto, pour l'étude du piano.

Médaille d'argent donnée par M. J. H. Wray àMlle A. Rochon pour application a l'étude du piano.

LIGHTHEART'S PILGRIMAGE

Personnages

Lightheart ... ...F. McCaney
Conscience ... ... M. Elgert
Celesta... ... ... M. Morrison
Reason... ... ...E. Coyle
Religion... ... ... V. Costigan
Frivolita... ... ... G. DeCou
Mirth... ... ... M. Delaney
Sport... ... ... M. Korestka
Folly... ... ...B. Jobin
Falsehood ... ... A. Lonergan
Shame... ... ... M. Kelpin

HELENE POLE

Personnages

Helene... ... ... M. Senez
Marquise... ... ... C. Ducharme
Gabrielle... ... ... G. Guilbault
Berthe... ... ... V. Couture
Elizabeth... ... ... A. Bleau
Lady Topcliff... ... ... B. Longpré
Anna Cecil... ... ... M. Landry
Clara Elliott... ... ... A. Baril
Nelly... ... ...B. Roy
Tessa... ... ... J. Legrand
Regina... ... ... A. Jacques

Au College

Au Cercle Provencher—Dimanche soir, le P. Directeur nous fit une conférence sur la Caisse Populaire Desjardins. Il nous explique au long et au large le fonctionnement de cet organisme économique si bienfaisant pour le peuple. Il répond ensuite clairement à une foule de questions qui lui sont posées et tout le monde est enchanté et émerveillé de voir qu'il existe un moyen si pratique pour inspirer le goût de l'épargne aux travailleurs et leur venir en aide dans le besoin. Il serait donc à souhaiter que le mouvement commençat au Manitoba et ce serait une chose très appréciable à tout point de vue. Nous apprenons avec plaisir que la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a résolu de fonder dès cette année une Caisse Populaire dans notre ville; nos sincères félicitations.

Lundi, le 19. — M'en revenant au collège ce matin, sous la pluie, je rencontre un camarade: aussitôt il me parle de Krafchenko. J'avais bien vu son nom sur le journal, le matin, avant de partir du collège, sans trop savoir ce qu'il avait fait de nouveau. Je dois avouer qu'à ma grande confusion j'avais oublié ce *cher monsieur*. Arrivé en récréation, on y parlait de *Krafchenk*. Je m'enfuis au cabinet de lecture, *Krafchenko* encore... Ahuri, je me sauve à la salle de musique: *Créfancrau !..... Créfiasco!*

Hélas ! bien des honnêtes gens n'arriveront jamais à la célébrité de ce fameux coquin.

Messe de Requiem.—Lundi matin, au collège, il y eut messe de requiem pour le repos de l'âme de Sir Joseph Dubuc. Mgr Cherrier officiait. M. l'abbé Prud'homme, chancelier, et le R.P. Blain, assistaient comme diacre et sous-diacre. Tous les élèves étaient présents.

Colonie Belge

Le Club Belge

On nous communique la note suivante avec prière de l'insérer.

Extraits des minutes de l'assemblée générale annuelle du 11 janvier 1914.

Sur proposition de M. Félix Menu, acceptée à l'unanimité, il est décidé: 1. Que le dividende de 1911 se montant à $1.60 par action sera réparti entre les membres au pro rata des actions souscrites par chacun d'eux.

Ce dividende sera payable à partir de ce jour jusqu'au 31 octobre inclus. 2. Que la balance de 1910, formant le surplus des actions sera également remboursable aux membres au pro rata jusqu'au 1er juillet prochain. Passé les dates désignées ci-dessus les sommes non réclamées seront confisquées au profit du fonds de réserve de la société.

Les jours et heures fixés pour les paiements sont comme suit :

Balance de 1910: à toute heure de la journée durant le temps d'ouverture du club. S'adresser à Cyrille Decraene, employé.

Dividendes 1911. Les mardis de 7 à 9 p.m. Les samedis de 3 à 5 p.m.. S'adresser au Secrétaire du club.

M. Hubert Duyvejonck, secrétaire de la Progress Construction Co., sous-directeur de la Fanfare La Vérendrye partira pour la Belgique lundi prochain. Il s'embarquera pour le Hâvre sur un transatlantique français.

Chronique de la Province

DAUPHIN

Frank Turcot a été tué accidentellement par Charles Jolivet dans une excursion de chasse la semaine dernière.

VANNES, MAN.

Encore un des nôtres qui ne craint pas de faire ses adieux au célibat pour entrer dans la vie du mariage.

C'est le 13 courant que M. Iréné Champagne conduisait à l'autel Mlle Irène Bazinet. La bénédiction nuptiale eut lieu dans l'église de Vannes, Man., et fut donnée par le R. P. Péran. La cérémonie fut très imposante; toute la petite paroisse y assistait. M. Ed. Champagne conduisait son fils et M. Isaïe Bazinet sa fille. Après la messe on se rendit chez le père de la mariée, où au milieu de la gaieté et de la joie on prit le déjeuner. Parmi les nombreux convives on remarquait le R. P. Péran qui en termes choisis fit de beaux souhaits aux jeunes mariés.

Le soir le jeune couple était rendu à St-Norbert et prenait le souper au champagne chez M. Ed. Champagne, père du marié. Un grand nombre de parents et amis s'y rendirent pour saluer les nouveaux mariés. De nombreux cadeaux ont été offerts au jeune couple. M. et Mme Iréné Champagne iront demeurer à Vannes, Man. Nous leur souhaitons une longue et heureuse vie.

ST-NORBERT

Le 13 courant en l'église de St-Norbert, M. Robert Nesbit faisait ses adieux à la vie de célibataire, et conduisait à l'autel Mlle Marie-Eugénie Gosselin.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Cloutier, le digne curé de la paroisse. Le chœur et la nef étaient magnifiquement décorés.

Après la cérémonie, les nouveaux mariés, leurs parents et leurs nombreux amis se rendirent chez M. Joseph Gosselin, le père de la mariée où un somptueux déjeuner attendait les conviés.

M. l'abbé Cloutier présida; au nom de tous il fit ses compliments et souhaits aux nouveaux époux en termes choisis et combien délicats.

L'après-midi ne se passa que trop rapidement, l'heureuse épouse et son frère exécutèrent un joli duo de violon. Mlle Blanche, sœur de la mariée fit entendre une jolie chanson d'adieux. M. Boily fut vigoureusement applaudi dans son "Chef d'œuvre de Dieu" et en rappel il donna avec un plein succès "Les Rameaux" de Faure et "La Manche."

UN CONVIVE.

Chez Nous et Autour de Nous

La fanfare LaVérendrye a donné hier soir un magnifique concert dans la salle Provencher. Un programme varié dont nous avions donné le détail la semaine dernière a été interprêté. Les prix de la partie de cartes avaient été offerts par l'honorable Joseph Bernier. Nos félicitations à nos braves musiciens pour ces jolies soirées.

Il y aura concert sacré, au profit des Orphelines, donné par la fanfare LaVérendrye, dans la salle de l'Hospice Taché, dimanche 1 février, 1914 à 8.30 p.m. Tous sont invités. Collecte à la porte.

Monsieur et Madame Joseph Gagnier sont arrivés dimanche d'un voyage de plusieurs mois dans la province de Québec et les Etats-Unis.

MM. Siméon Dussault, Emmanuel Couture et Iréné Benoit sont partis dimanche dernier en voyage dans la province de Québec et aux Etats-Unis.

Mardi prochain à 8 heures 2em partie de pedro à la salle Leclerc, soirée des Artisans Canadiens-francais. Election des officiers pour 1914.

Dimanche prochain dans l'après-midi à trois heures, à l'Institut Technique St. Jean, conférence par le Rév Père Blain, S.J., du collège de Saint-Boniface. Le sujet de la conférence donnée au "People's Forum," sera : Ballons Monoplans et Biplans—Historique de l'Aviation Moderne," le tout sera illustré par de nombreuses projections lumineuses.

Le Père Blain est un des hommes de sciences les plus accomplis du district de Winnipeg et sa conférence est assurée d'un succès intellectuel sans égal. Les assemblées au "People's Forum" sont entièrement gratuites pour le public.

En surplus de la conférence du Père Blain, l'Orchestre de Saint-Boniface a très aimablement consenti à exécuter quelques morceaux choisis de son répertoire. Soyez tous les bienvenus.

DECES

A Saint-Laurent, Montréal, est décédé Napoléon Taillefer, père, commerçant, âgé de 69 ans 10 mois, 9 jours. Le défunt était grand père de M. Paul Taillefer, de cette ville.

PETITES ANNONCES

Cette semaine au Walker, Gaby Deslys, dans la "Petite Parisienne". Le 29-30-31 janvier "Doroty", opéra joué par la société d'opéras de Winnipeg, sous la direction de M. Henri Bourgeault, bien connu comme directeur des grands chœurs d'opéras. A partir du 2 février, la troupe de grand opéra Quinlan donnera quatorze opéras bien connus. Les billets seront en vente le 26 janvier au bureau du Théâtre Walker.

La compagnie d'opéra qui doit chanter au Walker, d'ici quelques jours, aura vraisemblablement du succès. Les billets s'enlèvent rapidement. Il n'y a rien de surprenant à cela quand on annonce "Faust", "Samson et Dalilah," "Lohengrin", "Tannhauser", "Rigoletto."